MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

RAPPORT SUR LES FOUILLES DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE
PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE M. CHARLES KUENTZ — TOME IV (QUATRIÈME PARTIE)

# DEIR EL MÉDINEH
## ANNÉE 1926

### SONDAGE AU TEMPLE FUNÉRAIRE DE THOTMÈS II
### (HAT ANKH SHESEPT [hieroglyph])

PAR

BERNARD BRUYÈRE









LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1952

# FOUILLES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

RAPPORT SUR LES FOUILLES DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE
PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE M. CHARLES KUENTZ — TOME IV (QUATRIÈME PARTIE)

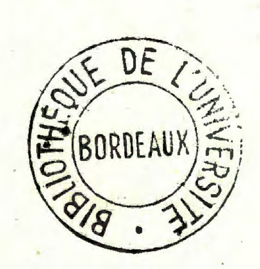
# DEIR EL MÉDINEH
## ANNÉE 1926

## SONDAGE AU TEMPLE FUNÉRAIRE DE THOTMÈS II
## (HAT ANKH SHESEPT)

PAR

BERNARD BRUYÈRE

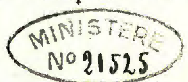





LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1952





# HAT-ANKH-SHESEPT : [hieroglyphe]

## TEMPLE FUNÉRAIRE DE THOTMÈS II

---

### I. MARCHE DES TRAVAUX

Le *Rapport de Fouilles à Deir el Médineh* de 1926 faisait connaître en quelques lignes (p. 9) que nous avions dû entreprendre, en fin de saison, un commencement de fouille imprévue près de Médinet Habou dont le résultat avait été la découverte des arasements d'un petit temple funéraire presque complètement détruit, attribuable au pharaon Thotmès II. Le nom de ce sanctuaire était :

*Hat-ankh-shesept* : [hieroglyphe] «*Maison de vie*».

Depuis un an, on nous signalait que, sous le fallacieux prétexte de prendre du *sebakh* pour amender les terres cultivables toutes proches, des habitants des villages environnants aplanissaient peu à peu un petit tell ancien de la concession dont nous avions la responsabilité, tell situé à mi-chemin du temple de Médinet Habou et de la maison du Service des Antiquités. On prétendait qu'ils y découvraient la ruine en pierre calcaire d'un édifice orné de bas-reliefs et recueillaient de nombreux fragments gravés ou sculptés. Certains de ceux-ci auraient déjà pris le chemin des boutiques d'antiquités de Louxor et d'ailleurs.

L'insistance de nos informateurs nous faisait un devoir d'essayer de sauver aussitôt que possible ce qui pouvait encore subsister de ces vestiges. Il fut décidé par M. Foucart d'entreprendre au moins un sondage préparatoire étant donné l'époque avancée et l'état des crédits absorbés par les chantiers de Deir el Médineh et du spéos de Mert Seger sur le sentier de la Vallée des Reines, en pleine activité à ce moment.

Une reconnaissance préalable des lieux permit de ramasser quelques débris de calcaire sculptés et peints d'un style rappelant celui du temple de Deir el Bahri et de constater qu'une légère éminence de terrain, couvrant environ 700 mètres carrés de superficie se dessinait entre le bord des cultures à l'est et les restes d'une porte en grès vers le nord-ouest (fig. 1).

Cette porte, mentionnée jadis par Lepsius [1] et identifiée ensuite par Daressy [2] était marquée au nom d'Amenhotep, fils d'Hapou. Les notes et croquis de notre propre journal de fouilles du 8 janvier 1926, confirmant cette attribution par la titulature inscrite sur les jambages encore en place, nous avions toujours considéré que cet élément architectural de la XVIIIe dynastie devait appartenir au sanctuaire présumé du grand architecte d'Aménophis III et présentait un intérêt historique

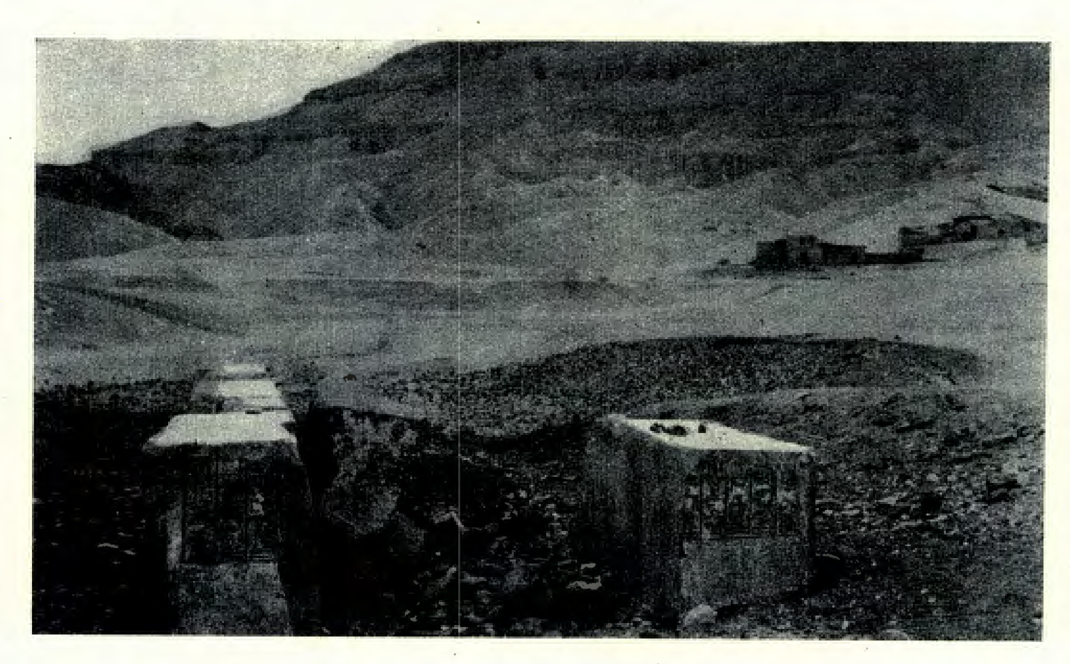


Fig. 1. Porte en grès du sanctuaire dans le temple funéraire d'Amenhotep fils d'Hapou, en 1926.

assez puissant pour valoir une exploration complète dès que les circonstances le permettraient.

L'occasion s'offrait de profiter de la fouille projetée pour prolonger si possible le déblaiement jusqu'à cette ruine car rien ne disait que la porte de grès en question ne fût pas plus ou moins directement en relation avec le petit édifice en calcaire enfoui sous le tell.

Les conditions défavorables de temps et d'argent ayant réduit nos possibilités au seul dégagement du temple funéraire de Thotmès II, cette recherche fut ajournée et nous avions l'intention de l'entreprendre lorsque en 1934, afin d'aider par tous nos moyens une étude des monuments du règne d'Aménophis III, nous signalâmes à Varille l'existence de la porte de grès et obtinmes, en fin de campagne, un supplément de crédits permettant d'entamer sur ce point une investigation complète. Une semaine de travail suffit à confirmer nos prévisions en remettant au jour la

[1] *Denkmäler,* I, 73 (s. XXI), texte III, 147. — [2] Notice sur le temple de Médinet Habou.

partie terminale du temple funéraire d'Amenhotep, fils d'Hapou et en montrant la nécessité de poursuivre l'année suivante le dégagement total du monument. Ne pouvant continuer à assumer personnellement la direction des deux chantiers de Deir el Médineh et de Médinet Habou, celle de ce dernier fut confiée à Robichon déjà initié aux fouilles archéologiques et tout désigné en sa qualité d'architecte pour ce genre de travaux. L'ensemble du mémorial d'Amenhotep fut désensablé ainsi que deux autres sanctuaires voisins de moindre importance et qu'on ne put identifier. Ils s'ajoutaient à celui de Thotmès II découvert et identifié par nous en 1926, dont les plans, notes de journal et documents ont pu servir à guider les recherches de 1935 et à établir partiellement le *Rapport de fouilles* publié par C. Robichon et A. Varille, t. XI, 1936, fascicule I^er^ : « Le temple funéraire du scribe royal Amenhotep fils d'Hapou. »

Le sondage de 1926, effectué entre le 25 février et le 20 mars avec une interruption de six jours de fête et quatre jours de repos hebdomadaire, a duré exactement seize jours et a été réalisé par une équipe d'une trentaine d'hommes et enfants. Du temps utilement employé à la fouille proprement dite, il faut déduire celui de la préparation d'un terrain de déversement des déblais, celui des investigations préliminaires autour du tell pour en délimiter la superficie intéressante, celui de la remise en ordre finale du chantier et enfin celui du transport jusque dans les magasins de Deir el Médineh des nombreux fragments trouvés pendant le déblaiement.

En outre, la même équipe d'ouvriers devait continuer les travaux entrepris à Deir el Médineh même et sur le sentier de la Vallée des Reines, de sorte que ce troisième chantier dut être liquidé en un maximum de dix jours. On comprendra dès lors le caractère forcément sommaire et incomplet de la relation des découvertes de 1926 que vint heureusement compléter celle des recherches définitives de 1935.

Par bonheur, l'étendue à déblayer, limitée par les possibilités du moment, la faible épaisseur (un mètre au plus) de terre à évacuer, la proximité du déversoir des déblais et enfin l'inexistence de constructions antérieures à Thotmès II, au moins dans la majeure partie occidentale du temple, sous le dallage du temple, ont facilité l'exécution rapide du sondage projeté (fig. 2).

Une à une les dalles ont été, après repérage, soulevées et retournées pour s'assurer qu'elles n'étaient pas un remploi de quelque élément architectural décoré, puis remises exactement à leurs places primitives. Par la même occasion se vérifiait l'absence, sous le mince lit de sable recouvrant le socle rocheux du monument, de toute trace d'établissement avant l'époque de la XVIII^e^ dynastie et de dépôt de fondation aux angles et aux points les plus sacrés du bâtiment.

Le seul puits de fondation qui fut trouvé était situé en dehors des limites du temple dans la partie nord-est du terrain de déversement. Il était circulaire, mesurait 1 m. 50 de diamètre et 1 m. 50 de profondeur et avait été violé de longue date. Comme il ne pouvait appartenir au temple de Thotmès II, on devait plutôt l'attribuer

à une vaste construction dont un large mur d'enceinte en briques passait en écharpe, d'Est en Ouest, au-dessus des restes d'*Hat-ankh-shesept* et avait été édifié longtemps après sur les ruines de ce petit sanctuaire.

Ce mur, de plus de 4 mètres d'épaisseur, fait de briques de diverses provenances et de calibres différents, parfois estampillées de cartouches royaux postérieurs à Thotmès II, s'élevait encore par endroits à plus d'un mètre de hauteur et enjambait



FIG. 2. Le tell du temple de Thotmès II avant le sondage de 1926 vue prise vers le sud-est (Médinet Habou).

toute la portion nord de notre temple avec une légère obliquité de direction par rapport à l'axe longitudinal de ce dernier. Il s'est démontré par les fouilles de 1935 qu'il clôturait le mémorial d'Amenhotep, fils d'Hapou à partir de la XIXe dynastie. Nous avons été obligé d'y faire une large coupure pour chercher le prolongement de la colonnade entourant la cour d'entrée [1]; mais en vue de recherches ultérieures nous n'avons pas voulu le faire disparaître en entier bien que cela eût permis à notre plan d'être plus complet. Il n'en a pas été de même des restes en briques de constructions civiles ou funéraires, d'époque gréco-romaine qui se chevauchaient au-dessus de ce gros mur d'enceinte et qu'il a fallu détruire pour atteindre l'étage de la XVIIIe dynastie.

[1] Dans le cours de ce rapport, on retrouvera les noms de : cour, cour d'entrée, cour péristyle, pour désigner cette partie orientale du temple, parce que le nombre de colonnes restées *in situ* semblait faire prévaloir de telles dénominations. Comme il est probable que les colonnes qui manquent au centre ont disparu par suite du sol meuble sur lequel elles s'élevaient, cette soi-disant cour péristyle serait en réalité une salle hypostyle à seize colonnes.

La fouille fut commencée d'Est en Ouest à partir d'un petit ruisseau qui prenait naissance à un puits public moderne (fig. 3) et qui marquait la limite des cultures. Le premier résultat fut de donner la largeur nord-sud du temple par la découverte du mur oriental de l'enceinte ou plutôt de ses arasements et fondations de briques et de pierres calcaires et les traces du pylône de l'entrée dallée de fûts de colonnes et d'abaques en grès. On recueillit là des fragments de décoration murale en calcaire

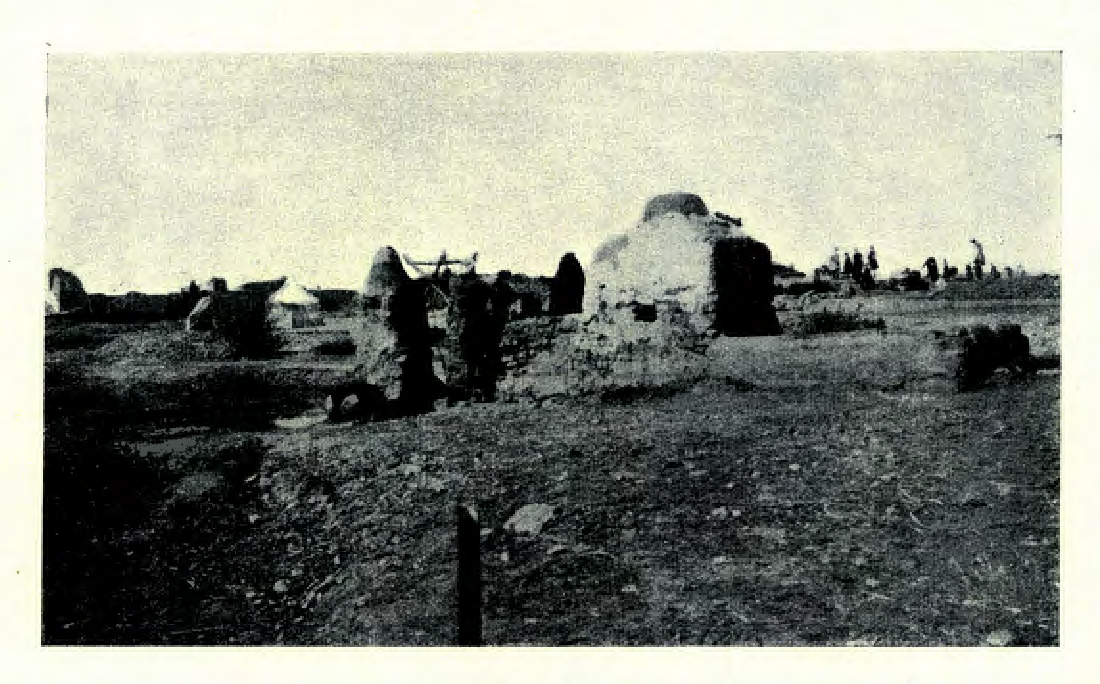


Fig. 3. Limite orientale du sondage de 1926.

sculptés en relief champlevé qui, à l'angle nord de la fouille, représentaient une scène guerrière, à l'angle sud, une scène de transport de statue royale et au centre un cartouche de Thotmès III. Quelques fragments de petites stèles *ex-voto* en grès et en calcaire d'époque ramesside complétaient les trouvailles faites en ce point.

Ayant ainsi les limites du tell à explorer du côté de l'Est, les ouvriers furent portés en ligne Est-Ouest, avançant du Nord au Sud, pour obtenir la longueur du sanctuaire (fig. 4). On obtint d'abord auprès d'un puits de fondation violé, des murs et dallages de briques (mesurant 0 m. 35 à 0 m. 36 × 0 m. 16 à 0 m. 17 × 0 m. 09 à 0 m. 10) orientés comme le temple et s'appuyant au sud contre un mur de calcaire salpêtré perpendiculaire au mur d'enceinte oriental et de même largeur que lui. Sa longueur nous donna celle du temple. Fondé sur calcaire, il était lui-même construit en calcaire soigneusement paré dont les assises inférieures étaient encore en place par endroits. Derrière lui on se heurta contre un mur de briques subsistant sur 1 mètre de hauteur et 4 mètres de largeur dont l'axe de direction était oblique par rapport à celui du temple et dont les briques, de dimensions



Fig. 4. Progression du sondage, du nord vers le sud. Premier jour des travaux.



Fig. 5. Apparition des premiers vestiges du temple.

variables, portaient parfois des cartouches des Thotmès et des Ramsès (fig. 5). Sur ce mur et dans ce mur des tombes de basse époque, voûtées et contenant des cercueils de terre cuite; des cloisonnements de briques s'enchevêtraient à différents niveaux et dans des directions diverses. La plupart des tombes étaient vides ou violées partiellement. Il était évident que le gros mur de 4 mètres n'appartenait



Fig. 6. Tombe gréco-romaine creusée dans l'épaisseur d'un mur d'enceinte d'époque ramesside.

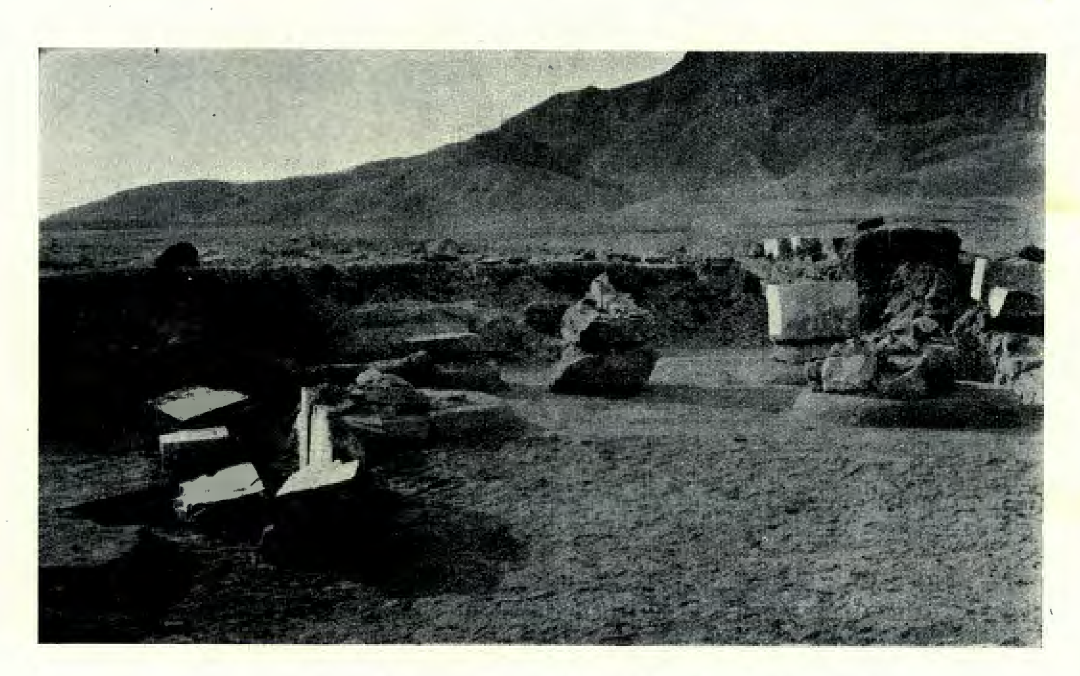


Fig. 7. Dallage de grès et stylobates de colonnes du temple.

pas au temple car il était construit sur son dallage de grès visible de chaque côté; il lui était postérieur en date, d'après les cartouches estampillés sur les briques. Quant aux tombes, elles étaient de l'époque gréco-romaine et copte de Djèmé (fig. 6). Les trouvailles faites dans ce secteur nord furent, en plus des fragments de statuettes et de stèles *ex-voto,* de nombreux débris de scènes de bataille, d'une grande statue

en calcaire cristallin d'un roi assis, de jambages de portes avec cartouches de Thotmès II et nom de bannière de ce roi et enfin de scènes d'offrandes avec pancarte et amoncellement de victuailles.

Connaissant maintenant la largeur et la longueur du temple, on reprit la fouille d'est en ouest avec parfois des alternatives de changements de front et l'on dégagea d'abord une cour dont le dallage de grès était conservé seulement vers l'ouest et où quatre stylobates de colonnes en grès subsistaient *in situ* devant les premières assises d'un édifice en calcaire (fig. 7). Les fragments sculptés ramassés dans la



Fig. 8. Fragments sculptés gisant dans l'hypostyle.

cour furent encore des éléments de la scène de bataille, vers le nord; de la scène de transport d'une statue royale (fig. 8) vers le sud, de la grande statue de roi assis, au centre, et enfin de quelques *ex-voto* dans tout ce secteur. C'est sur un des morceaux de la scène de transport d'une statue royale, trouvé près de l'entrée centrale du sanctuaire, que le nom du temple funéraire de Thotmès II put être identifié.

Par ces travaux on obtint une portion du mur d'enceinte méridional par dessus lequel d'autres tombes de Djèmé furent remises au jour. Certaines d'entre elles avaient la forme d'une cuve de sarcophage couverte d'un berceau de briques (fig. 9), tandis que d'autres se composaient d'une chambre carrée couverte d'une coupole à trompes intérieurement plâtrée et d'un petit puits carré d'accès. Contre la paroi nord d'une de ces dernières on découvrit les débris d'au moins deux grandes statues en granit noir représentant un homme debout à tête de bélier, levant le bras gauche comme fait le dieu Min.

Presque à l'angle externe sud-est de la cour fut dégagé une sorte de silo demi circulaire en briques appuyé au mur d'enceinte qui contenait de la paille hachée et des graines de céréales. Signalons que dans les fouilles de 1940 à l'est du temple de Deir el Médineh, un silo de cette même forme fut trouvé contre la face externe du mur sud d'un petit sanctuaire ramesside dédié à la triade de Karnak. Il se pourrait donc que l'un et l'autre silos fussent de l'époque des temples correspondants et fissent partie intégrante de tout sanctuaire de faible importance.

En s'étendant davantage vers le sud pour constater si aucune dépendance du



Fig. 9. Tombe gréco-romaine couverte par une voûte de briques.

mémorial ne s'y révélait, on ne rencontra que des tombes de basse époque qui semblaient avoir été la proie d'un incendie de vaste envergure ayant dévoré leur contenu. Le sol en était jonché de petits tubes de terre cuite en forme d'éprouvettes remplis de cendres et de menus fragments de papyrus à demi consumés. Vu leur grand nombre on pouvait penser à un dépôt d'archives ou à une bibliothèque copte.

La progression vers l'ouest permit de remarquer que le dallage de grès de la cour se prolongeait jusqu'au fond du temple sans changement de niveau mais avec une différence de dimensions et d'assemblage des dalles à l'avantage du sanctuaire ; que ces dalles portaient en gravure le tracé d'un plan de l'intérieur, et l'emplacement des crapaudines des portes ; que le cimetière gréco-romain s'interrompait sur toute l'étendue de la construction interne (peut-être les fouilles clandestines l'avaient-elles fait disparaître) ; que le dallage posé sur un lit de sable couvrant le roc préalablement aplani ne dissimulait aucun vestige monumental antérieur en date et que,

enfin, le seul massif calcaire de superstructure (fig. 10) se trouvait assez loin du gros mur de 4 mètres d'époque ramesside et s'élevait de 0 m. 60 au maximum au-dessus du dallage, sans garder aucune trace de décoration. Ce massif dessinait le pourtour de deux petites pièces dans lesquelles se voyaient les restes ou les marques de deux colonnes de grès ayant fait partie d'un ensemble hypostyle de quatre colonnes, occupant seulement la portion méridionale du bâtiment. L'écartement de ces colonnes empêche de supposer l'existence de quatre autres semblablement équidistantes dans la portion septentrionale. La possibilité d'une grande salle hypostyle

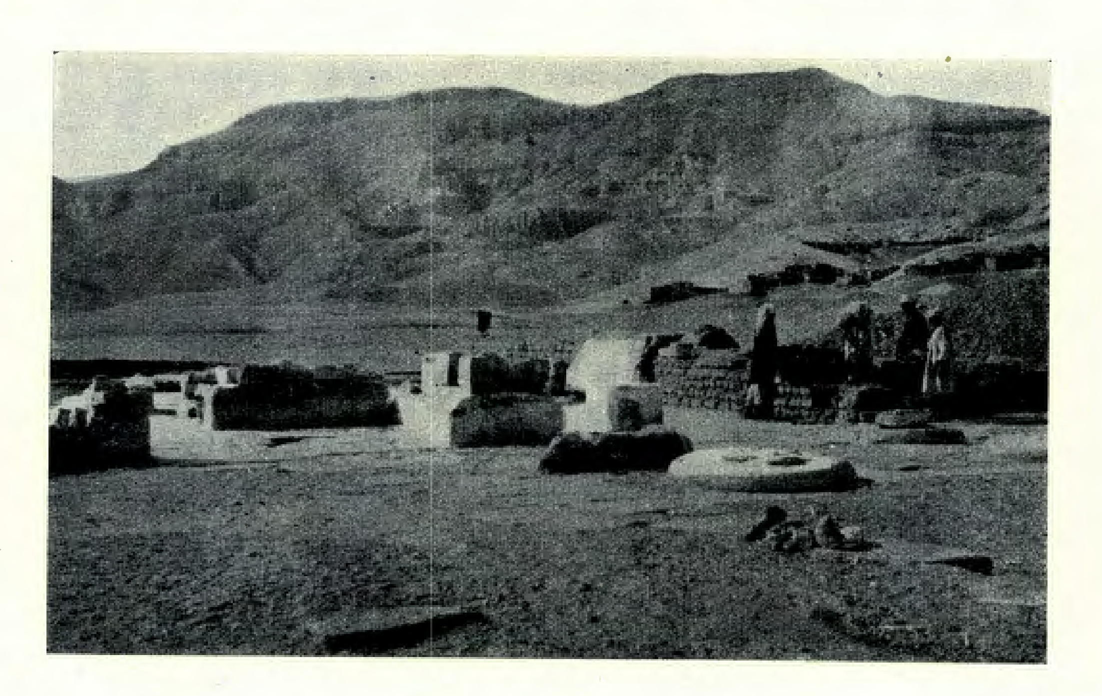


FIG. 10. Restes des murs intérieurs du temple.

à huit colonnes ayant toute la largeur du temple se trouve ainsi exclue. D'ailleurs aucune trace des stylobates ne se dessine sur le dallage de la partie nord.

Il est vrai d'ajouter que le pronaos ne révèle pas, lui non plus, la présence d'autres colonnes qu'on serait tenté d'y placer par pur raisonnement architectural.

L'une des deux petites pièces ayant conservé des restes de parois, celle de l'est, n'a de particularité qu'un petit bassin d'ablution ou de libation, de forme rectangulaire, creusé à bords inclinés dans le dallage suivant un axe oblique par rapport à celui du temple. L'autre pièce était un corps d'escalier pour monter sur la terrasse. On a trouvé là un des éléments de cet escalier : une grande pierre calcaire, décorée d'un côté et taillée en forme de marche de l'autre côté. Nous exposerons plus loin les raisons qui semblent déterminer l'emplacement de cette pierre; mais disons tout de suite qu'une contradiction apparente existe entre le sens logique de révolution de l'escalier donné par l'examen des lieux et la direction de la montée indiquée

par la décoration de l'élément découvert à cet endroit. Par comparaison avec l'escalier du temple de Deir el Médineh, notre pierre, de o m. 35 d'épaisseur totale et seulement de o m. 15 de largeur de rampe, devrait trouver sa place entre le second palier et le toit et par conséquent ferait changer le sens de révolution dans cette seconde partie de l'escalier, lequel déboucherait sur le toit vers l'est et non vers l'ouest, ce qui est peu vraisemblable (fig. 11 et 15).

Le pronaos et les chapelles terminales sont seulement marqués par le tracé de leurs parois et de leurs portes sur le dallage. Si l'on constate une différence de



Fig. 11. Élément d'un escalier en calcaire (voir aussi fig. 15).

niveau dans toute l'aire du temple, c'est uniquement vers son angle sud-ouest où le dallage du couloir périphérique est surélevé de o m. 35.

Les trouvailles faites dans la portion sud et ouest du sanctuaire ont été moins nombreuses qu'ailleurs. Quelques fragments de stèles, de statuettes, de parois murales montrant des amas de victuailles et une pancarte-menu sont les seules découvertes que les pillards modernes nous ont permis de faire.

## II. APERÇU HISTORIQUE

Une inscription de Silsileh nous fait connaître que l'architecte des monuments sous le règne de Thotmès II se nommait Peniati et, bien qu'il ne s'y vante point d'avoir construit le petit temple funéraire de son roi, il est à présumer qu'en l'absence presque totale d'autre construction d'une certaine importance, on peut logiquement lui en attribuer la paternité.

Le grès employé pour le dallage, le plafonnage, les colonnades et certains éléments de portes et de parois, nettement datés de l'époque de Thotmès II, qui entrèrent dans la construction initiale, provient des carrières de Silsileh et n'est pas un remploi de matériaux pris à un édifice antérieur.

Il est possible que l'architecte auteur du plan primitif n'avait pas achevé son œuvre quand mourut ce jeune roi qui n'avait fait qu'un court passage sur le trône, car un obélisque de Karnak, mentionnant l'année IX de son règne, semble donner la dernière date connue jusqu'ici en partant de celle de son couronnement célébré

le huitième jour de Paophi de l'an 1501 avant J.-C. donnée par un graffito d'Assouan [1].

D'autre part les dissensions familiales qui agitèrent le palais et, par extension le royaume, pendant les règnes séparés et conjugués de Thotmès II, d'Hatshepsout et de Thotmès III durent avoir une répercussion sur la marche des travaux d'architecture, spécialement pour le temple qui nous occupe, comme elles en eurent sur celui de Deir el Bahri. Toujours est-il que Thotmès III se fit un devoir de réparer certaines mutilations perpétrées après la mort de son père, mutilations peut-être assez graves pour nécessiter une modification importante du plan et parachever l'œuvre inachevée probablement saccagée par réaction contre le souvenir d'Hatshepsout.

De son vivant, Thotmès II avait, en hommage de piété filiale, fait consacrer une statue à la mémoire de son père Thotmès I^er^, comme son frère Ouadjmès avait rempli le même devoir vis-à-vis de leur commune mère, la royale épouse Mout-nefert, dans son petit sanctuaire personnel retrouvé par Grébaut en 1887.

Il ne serait pas invraisemblable, dans l'ignorance où l'on est encore de la position du temple de Thotmès I^er^, que sa statue, aujourd'hui conservée au Musée de Turin, provînt du mémorial de Thotmès II, si l'exemple d'Ouadjmès fut imité par son frère; à moins que le temple de Thotmès I^er^ ne soit le temple anonyme du sud trouvé par Robichon.

Pendant les quelques années de son règne, les fastes guerriers n'enregistrent que deux brèves expéditions à l'étranger. La première exécutée au début du premier mois de Shemou de l'an II avait pour objectif la Nubie; la seconde dirigée vers l'Euphrate s'accomplit au 21^e^ jour du même mois de Shemou de l'an III. Ces faits les plus saillants de sa vie publique, il a tenu à les consigner pour la postérité sur les parois du monument qui devait imortaliser sa mémoire et nous avons retrouvé les miettes de cette gloire passagère sous la forme de quelques débris de reliefs relatant sa campagne victorieuse en Asie mineure [2].

L'intérêt dynastique qui dicta ensuite les mesures de conservation, de restauration et d'agrandissement du temple par Thotmès III comme il dicta quelques siècles plus tard celles que prit Ramsès II à l'égard de son père Sethi I^er^ à Abydos et à Gournah, ne fut pas longtemps respecté par les successeurs de ces monarques [3].

[1] K. Sethe, *Urkunden,* IV, 137-141; Breasted, *Ancient Records,* II, 119-122. La durée de 15 ans de règne donnée par H. Gauthier (*Précis d'Histoire d'Egypte,* I, 139) n'est contrôlée par aucun document archéologique.

[2] Ces scènes de bataille sont inachevées (elles ont seulement reçu une teinte préparatoire rouge) et elles se trouvaient dans l'hypostyle attribuable pour sa création à Thotmès III. Il se pourrait donc qu'elles relatent plutôt un exploit guerrier de ce roi.

[3] Les restaurations du temple de Thotmès II par Thotmès III contribuent à prouver 1° que la prétendue haine divisant deux demi-frères est pure légende parce que ces rois ne sont pas demi-frères, 2° que Thotmès III fut bien le fils de Thotmès II comme le montrent par ailleurs les inscriptions de Médinet Habou et de Deir el Bahri.

Déjà au temps du schisme atonien, le nom d'Amon fut martelé en maint endroit; mais comme il fut rétabli avec plus ou moins de bonheur, il faut penser que le monument subsistait encore en bon état de conservation sous les règnes de Tout-ankh-Amon et des derniers rois de la XVIIIe dynastie.

Si les fragments d'*ex-voto,* sous formes de stèles, recueillis sous le tell pouvaient donner une précision ou même une simple présomption pour servir à dater approximativement la destruction du temple, il faudrait atteindre la XXe dynastie car plusieurs de ces débris appartiennent à cette période troublée; mais on ne saurait se baser sur des indices aussi fragiles dont le petit nombre est sans valeur probante. Autre chose serait la datation de l'édification du large péribole ceinturant le temple d'Amenhotep, fils d'Hapou dont un tronçon passe sur le sanctuaire de Thotmès II.

Les cartouches royaux et les sceaux domaniaux frappés sur les briques de ce large mur, soit trouvés en 1926, soit contrôlés en 1935, admettent implicitement que sa construction aurait accompagné ou suivi de près la ruine du Ramesseum et par conséquent serait postérieure au règne de Ramsès II.

Il s'ensuivrait que la démolition du mémorial de Thotmès II précéderait, si peu que ce fût, l'érection de l'enceinte de briques et se situerait vers la fin de la XIXe dynastie.

En acceptant l'hypothèse qu'elle ne fut pas intégrale à ce moment là, on se souvient que la ville de Djèmé, qui avait pris naissance à l'abri des murs de Médinet Habou, ne cessait de gagner du terrain depuis la XXIe dynastie. Elle progressait du sud vers le nord, poussant toujours plus avant ses quartiers d'habitations et sa nécropole et sans doute parvint-elle à englober ce qui restait du petit temple et à en parachever l'anéantissement. D'après un contrat démotique traduit par Revillout et repris par Reich sans changements notables, contrat que nous citerons plus loin, le temple funéraire d'Amenhotep fils d'Hapou, en état de conservation relative, ou tout au moins les vestiges gardant encore ce nom attaché à un site, demeuraient dans la plaine désertique au nord de Médinet Habou et étaient à leur tour recouverts par des maisons et davantage encore par des tombes. Les sépultures construites sur l'aire du temple de Thotmès II, sur ses abords immédiats au sud et au nord et enfin dans l'épaisseur du gros mur ramesside d'enceinte du sanctuaire d'Amenhotep fils d'Hapou sont de plusieurs types et de plusieurs époques.

Les unes sont des cuves rectangulaires de 2 mètres sur 0 m. 80 en briques crues, couvertes d'une voûte en berceau (fig. 6 et 9), généralement orientées la tête à l'ouest et elles contiennent le plus souvent un cercueil de terre cuite sans décoration ni inscription fermé par un couvercle plat (fig. 12). Les corps, mal conservés, mal enveloppés dans des linges pourris, sont parfois entourés de quelques petites poteries ordinaires renfermant des graines et aussi des pièces de monnaies ptolémaïques de module réduit et trop désagrégées pour pouvoir donner une indication précise d'époque.

Ces tombes se trouvaient surtout dans la partie nord du temple et la mieux conservée avait été aménagée au milieu de l'épaisseur du gros mur de 4 mètres et orientée comme lui. Elle avait pour sol le dallage de grès de Thotmès II et était complètement vide.

Une autre de même espèce, presque intacte, s'appuyait contre un mur de briques au sud du temple et se composait d'une petite chambre voûtée, en briques crues, orientée Est-Ouest, au centre de laquelle un cercueil de terre cuite à tête arrondie

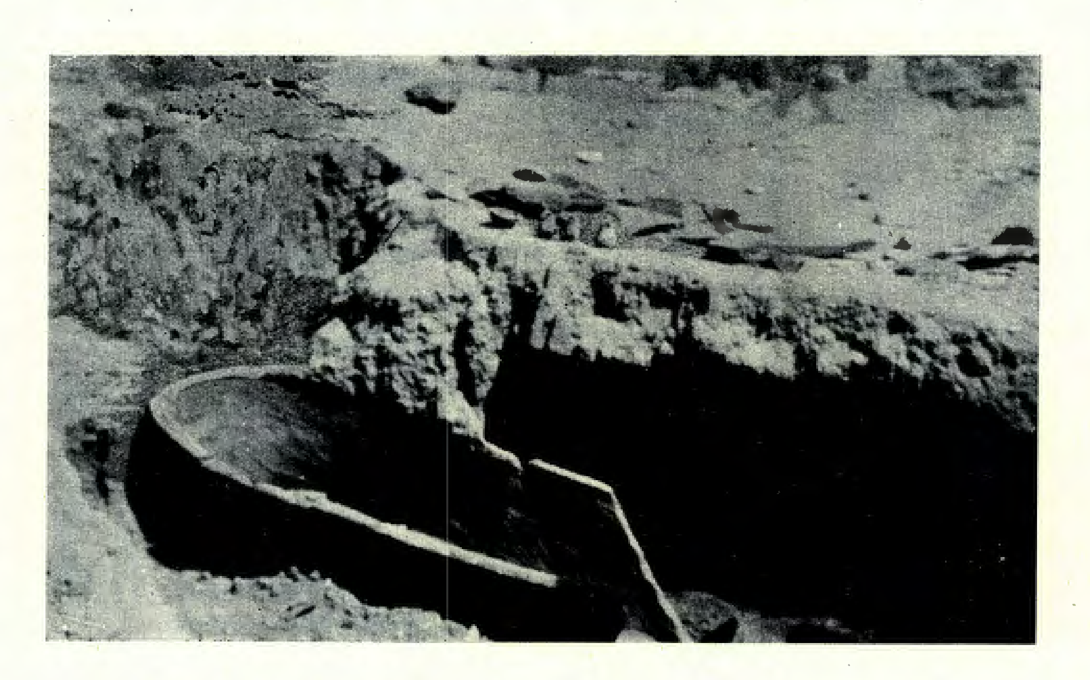


Fig. 12. Cercueil romain en terre cuite dans une tombe de briques dont la voûte est effondrée.

et à couvercle plat, mesurait 1 m. 75 de longueur et contenait un cadavre non momifié, entièrement désagrégé, couché sur le dos et la tête à l'ouest. Autour du cercueil étaient placées trois très petites cruches à anse supérieure, une lampe sans décor et une coupelle vide.

Les autres sépultures sont des chambres de briques, carrées et couvertes d'une coupole dont il reste le départ des pendentifs angulaires. L'intérieur est parfois plâtré. On y accède par une porte au fond d'un petit puits carré qui se trouve tantôt sur une face tantôt sur une autre.

Des tombes de ce genre se voient en grand nombre sur les ruines du temple d'Eye. Les nôtres avaient été violées et ne renfermaient que des débris de cercueils en terre cuite.

Dans la portion sud du temple, le cimetière était moins bien conservé et il paraissait avoir subi les ravages d'un grand incendie ayant dévasté toute la région.

Les tombes étaient parsemées de nombreux petits récipients de terre cuite en forme de longues éprouvettes de 0 m. 15 à 0 m. 20 et d'un diamètre de 0 m. 03, vaguement analogues aux moules à pain du Moyen Empire ou à des cônes funéraires creux. Ils étaient remplis de cendres de papyrus et de minuscules débris de papyrus sur lesquels il était impossible de discerner des traces d'écriture.

## III. SITUATION DU TEMPLE DE THOTMÈS II

Le temple funéraire de Thotmès II qui mesurait 40 mètres de longueur Est-Ouest et 23 m. 50 de largeur Nord-Sud, est situé à environ 230 mètres au Nord-Est de l'enceinte du temple de Médinet Habou.

Lorsque Thotmès II choisit l'emplacement de son temple funéraire presque à l'extrémité méridionale de la nécropole thébaine, ni l'Amenophium, ni le mémorial d'Amenhotep, fils d'Hapou, ni le petit temple de Thotmès III et d'Hatshepsout à Médinet Habou, ni peut-être aucun des petits sanctuaires anonymes trouvés en 1935 n'existait encore. A plus forte raison l'agglomération qui devait plus tard devenir la ville de Djèmé, puisque les premières manifestations de sa présence remontent au plus tôt à la XX^e dynastie. Toutefois il n'est pas impossible que quelques habitations clairsemées de paysans ou d'employés des cimetières aient pu s'élever près de la limite des sables et des cultures et cela, sans doute, dès le Moyen Empire, avant que Thèbes eût pris rang de capitale et que la rive occidentale du Nil se couvrît de temples et de tombeaux. Les trouvailles d'objets bien antérieurs à la XVIII^e dynastie faites en ces régions par tous les archéologues qui y ont travaillé sont là pour prouver l'ancienneté d'établissements humains.

A la rigueur on pourrait penser que le temple funéraire de Thotmès I^er, dont la situation est encore inconnue, aurait eu quelque chance de se dresser dans ces parages et serait peut-être un des deux monuments non identifiés en 1935 et que Thotmès II en aurait recherché le voisinage par piété filiale. Certaines mentions topographiques relevées sur des monuments tels que les colosses de Memnon, quelques tombes de la XVIII^e dynastie à Gournet Marei, les parois méridionales de la seconde cour du grand temple de Ramsès III et les inscriptions de plusieurs caveaux de Deir el Médineh font état de l'existence d'un sanctuaire de Ptah-Sokar sur cette partie de la rive gauche. On sait que ce culte memphite fut transporté à Thèbes au début de la XVIII^e dynastie et H. Gauthier, dans un rapport de fouilles à Gournet Marei en 1918, avait été amené à supposer que cet édifice religieux devait se situer aux alentours de Médinet Habou. Naturellement, il ne pouvait être question du spéos de *Ptah de la Place des beautés* : placé trop loin de là sur le sentier allant de Deir el Médineh à la Vallée des Reines et dédié à Ptah-neb-Mâat et à Mert Seger. D'ailleurs sa fondation, en tant que sanctuaire rupestre

du patron divin des corporations artisanes de Deir el Médineh, ne remonte pas au delà de la fin de la XIX[e] dynastie.

Une stèle du Musée du Caire, provisoirement numérotée : $\frac{14}{25}\big|\frac{3}{14}$ et présumée de provenance thébaine occidentale, est dédiée à Ptah-neb-Mâat par l'orfèvre Ramosé vivant à l'époque ramesside. Elle représente le pylône d'entrée d'un temple de Ptah dont la porte monumentale est encadrée par deux statues colossales d'un roi debout qui n'est pas nommé. Il se pourrait que ce fût la façade du temple érigé à Karnak par Thotmès III et que les deux statues fussent celles du roi fondateur. C'est l'attribution à Neb-Mâat et non à Sokar qui ferait admettre cette hypothèse plutôt que celle d'un sanctuaire de la rive gauche. Toutefois, si cette porte monumentale n'est pas l'entrée du sanctuaire que nous cherchons sur la berge funèbre, certaines épithètes de localisation portées par Ptah nous conduisent à penser qu'un pylône majestueux s'élevait dans la plaine désertique qui s'étend entre Gournet Marei et Médinet Habou.

En effet, d'une part, notre *Rapport de fouilles de* 1931 au sud du temple d'Hathor de Deir el Médineh, p. 63, signale sur un jambage de porte en grès ce texte, malheureusement coupé avant la fin d'un terme intéressant : [hieroglyphs]... [1]. Le jambage en question appartenait à un monument de la XVIII[e] dynastie.

D'autre part, deux fragments de stèle trouvés en 1926 sous le tell du temple de Thotmès II font allusion à l'existence de la porte d'un édifice dans lequel on vénérait une statue particulière du dieu Ptah assez remarquable pour avoir été dotée, ainsi que le pylône derrière quoi elle se dressait, d'une mention spéciale de nature topographique.

La première de ces stèles (n° 13 de notre liste d'objets trouvés) est attribuable à la XX[e] dynastie. Elle est en calcaire et elle représentait le prêtre Houy adorant Ptah qui porte cette épithète : (Ptah) *n-pa-Seba-aa* ([hieroglyphs]) [hieroglyphs] *Ptah de la Grande Porte* (pl. XII, n° 3).

La seconde (n° 5 de la liste) est en grès et appartiendrait à la XVIII[e] dynastie. Elle est dédiée par le Ouab et scribe Hory et sa famille au dieu *Ptah-n-pa-Seba-aa* ([hieroglyphs]) [hieroglyphs] *Ptah de la grande Porte* (pl. XII, n° 5 et fig. 13).

Les sanctuaires assez importants pour valoir une mention de cette espèce ne furent jamais nombreux pour qu'il s'agisse de plusieurs édifices; il faut donc supposer qu'il est question d'un seul et que ce ne peut être une des trente ou quarante chapelles de confréries des ouvriers de Deir el Médineh.

De plus, comme le terme : [hieroglyphs] (pl. XII, n° 5) ne paraît pas malgré la confusion possible de [hieroglyphs] avec [hieroglyphs], devoir être pris ici pour une transplantation thébaine du *Mur blanc* : [hieroglyphs] memphite, avec interversion du mot : [hieroglyphs] «porte» en place de : [hieroglyphs], [hieroglyphs] «mur»; on doit admettre l'identité des trois termes : [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs] et en déduire qu'ils désignent la porte monumentale d'une sorte de

(1) Ce terme évoque un monument plutôt funéraire ; tombeau, mausolée, chapelle ou temple funéraire.

mémorial érigé dès le début de la XVIII^e dynastie dans les parages de Médinet Habou et dans lequel on adorait une statue remarquable de Ptah. On connaît à Thèbes plusieurs statues d'Amon ou encore d'Aménophis I^er qui portaient des vocables de localisation analogues (du parvis, du jardin, de la ville, etc.) et dans le Delta, près du Tell Hor-neb-Mâat, la Porte d'Imhotep : rentre dans la catégorie de ces mêmes affectations d'ordre géographique.

L'essentiel à notre point de vue est que porte et statue de Ptah étaient en renom à l'époque de Thotmès II et figuraient dans le paysage quand ce roi y possédait



Fig. 13. Fragment de stèle avec mention de « Ptah de la Grande porte ».

son temple funéraire. Devrait-on croire que, bien avant l'érection du petit sanctuaire périptère de Thotmès III à Médinet Habou, ce site, où Ramsès III puis les grandes adoratrices d'Amon de la période saïte tinrent à bâtir leurs monuments funéraires, était un lieu saint depuis les temps immémoriaux de la préhistoire et qu'un temple de Ptah-Sokar y dressait son haut pylône dès le transport à Thèbes de ce culte septentrional par les premiers souverains du Nouvel Empire? L'abondance de stèles dédiées à Ptah, provenant de cette région, de mentions de Ptah Sokar sur les monuments environnants, témoigne en faveur de l'importance locale que ce culte memphite avait conquise et peut, dans une certaine mesure, avoir dicté à Thotmès II l'emplacement de son temple funéraire.

Le choix d'une telle situation dépendait aussi de la répartition des terres pour la délimitation du domaine de fondation *Waqf*, destiné à l'entretien du culte du *Ka* royal et attaché à son temple funéraire. Mais cette question du douaire ne pouvait

à ce moment présenter aucun obstacle car le long de la ligne des cultures et du désert ne se pressaient pas encore les temples royaux qui, petit à petit, devaient s'y multiplier.

Quant à la suggestion que la grande porte aurait été celle même du temple de Thotmès II et non celle d'un temple voisin préexistant et que la statue de Ptah qu'elle abritait se serait trouvée dans une des chapelles du fond, elle peut reposer sur les quelques stèles de Ptah découvertes en ce lieu; mais elle ne s'appuie sur aucune trouvaille d'un débris quelconque de cette statue qui, par comparaison avec le temple funéraire d'Amenhotep fils d'Hapou et celui de Ramsès III aurait été placée dans la chapelle du nord.

Le mot [hiéroglyphes] qui désigne habituellement un mausolée, un mémorial, s'apparente pour le sens au mot [hiéroglyphes] par lequel le papyrus démotique du British Museum n° 10240 appelle à l'époque ptolémaïque le monument funéraire d'Amenhotep fils d'Hapou. D'après ce contrat, reproduit et traduit d'abord par Revillout [1] puis repris sans notables changements par Reich [2], dans le mois de Thot de l'an XX du règne d'Evergète I^er^, fils de Ptolémée II Philadelphe et d'Arsinoé I, un laboureur de Djèmé prend comme choachyte un pastophore d'Amon-Hapi à l'occident de Thèbes et délimite sa concession de nécropole située dans la région basse de la ville, près des cultures, depuis « le *Shasha* d'Amenhotep fils d'Hapou et la montagne au nord, les tombes des bateliers à l'est, la chaîne libyque à l'ouest et au sud la tombe d'Harsiésis fils du choachyte Amenhotep ».

Le document en question atteste la survivance du temple d'Amenhotep fils d'Hapou encore 200 ans avant J.-C. ou tout au moins d'une ruine ayant conservé son nom et son prestige; mais il est muet au sujet des autres petits sanctuaires et en particulier sur celui de Thotmès II, complètement disparu sous les tombes de Djèmé, et probablement sous celles des *γεωργοὶ* que Revillout traduit : « bateliers ». Une identification de ces tombes, si elle eut été possible par quelque indice professionnel, aurait, *ipso facto,* déterminé la situation du temple de Thotmès II telle qu'on la connaissait à l'époque gréco-romaine.

## IV. LA CONSTRUCTION

### Fondations. Tracé du plan. Remaniements. Matériaux

Le terrain choisi par Thotmès II pour l'édification de son temple funéraire est exactement situé au bord du plateau rocheux que recouvre le sable du désert; mais ce bord, rongé par les eaux du Nil aux temps préhistoriques, descend brusquement sous les alluvions amassées depuis des siècles par la crue annuelle du fleuve. Il s'en-

[1] *Aeg. Zeitschrift,* 1880, p. 111, 112 : Taricheutes et Choachytes.
[2] *Papyri juristischen Inhalts,* British Museum, 1917, p. 56-59.

suit que le sanctuaire lui-même est posé sur un socle calcaire dur et imperméable et que l'enceinte primitive et la cour péristyle ajoutée plus tard sont assises sur des terres meubles et des remblais rattrapant le niveau du rocher.

L'ensemble se trouve ainsi entièrement sur un même plan qui est à 80 mètres au-dessus du niveau de la mer (cote donnée par le plan de la Nécropole de E. Baraize).

L'aire du temple fut d'abord égalisée au pic jusqu'à horizontalité parfaite d'une extrémité à l'autre de l'axe longitudinal Est-Ouest. La faible déclivité du plateau en allant vers le lit du fleuve, fait que ce nivellement du sol ne produisit qu'une entame d'une trentaine de centimètres à la limite occidentale du terrain (exactement 0 m. 38) et que la cuvette dans laquelle on voulait bâtir est à peine plus basse, surtout vers l'est, que la périphérie.

Des tranchées peu profondes furent creusées sur le pourtour pour recevoir les fondations des murs extérieurs dont elles ont la largeur. D'autres saignées, moins étroites et de moindre profondeur, pratiquées à l'angle nord-ouest, semblent avoir eu pour rôle de faciliter le transport des matériaux et leur glissement jusqu'à leur emplacement définitif.

Sur le radier ainsi préparé fut étendu un lit de sable de fondation de quelques centimètres seulement d'épaisseur et un dallage de grès formé de blocs, parés sur la face supérieure et dégrossis sur la face inférieure, fut posé, sans mortier de jonction, sur cette nappe de sable fin.

Les dalles sont d'épaisseur variant de 0 m. 15 à 0 m. 30 et de dimensions diverses allant de 0 m. 25 sur 0 m. 50 jusqu'à 2 mètres et plus de longueur sur 1 mètre environ de largeur. Elles furent taillées sur place à la commande dans des blocs n'ayant encore jamais été utilisés et leurs différences de mesures obligèrent, pour qu'elles fussent jointes entre elles sans vide intermédiaire, la morsure angulaire d'une encoche dans certaines des plus grandes (fig. 14).

Sous ce dallage et sous le sable qui le supporte, la surface ravalée du roc ne nous a révélé aucune trace d'un établissement antérieur quelconque, au moins dans la portion occidentale du sanctuaire. Il se pourrait qu'il n'en fût pas de même dans la portion orientale où le dallage est fait de blocs plus petits et beaucoup moins réguliers de formes, car les restes d'un mur de briques (mesurant 0 m. 34 à 0 m. 35 × 0 m. 16 à 0 m. 17 × 0 m. 10) obliquant légèrement vers le nord par rapport à l'axe du temple, paraissent appartenir à une construction plus ancienne et passent sous les fondations de la XVIII[e] dynastie.

Le seul accident souterrain à signaler en dessous du dallage de grès est une cavité rectangulaire taillée dans le roc, de 2 m. 30 de longueur, 0 m. 80 de largeur et 1 m. 05 de profondeur, située dans la salle qui précède les chapelles, et qui a l'apparence d'une cachette ou petite crypte secrète fermée par une dalle à sa mesure. Cette fosse ne contenait que de la terre; mais, étant donné que dans toute l'aire

du temple, aucun puits pour dépôt de fondation n'a été trouvé, il se pourrait que cette cavité ait joué ce rôle.

On remarque encore au point de vue des fondations, que celles du mur externe (à l'intérieur de l'enceinte) sont faites en pierres calcaires de qualité inférieure, friable et parfois grumeleuse, que ce même calcaire a servi dans le second état du temple à supporter les colonnes de grès du péristyle et enfin que les fondations du seuil de la porte orientale de l'enceinte ont été faites avec des tambours de colonnes à 16 pans ornés d'inscriptions gravées et peintes en jaune, dans les creux

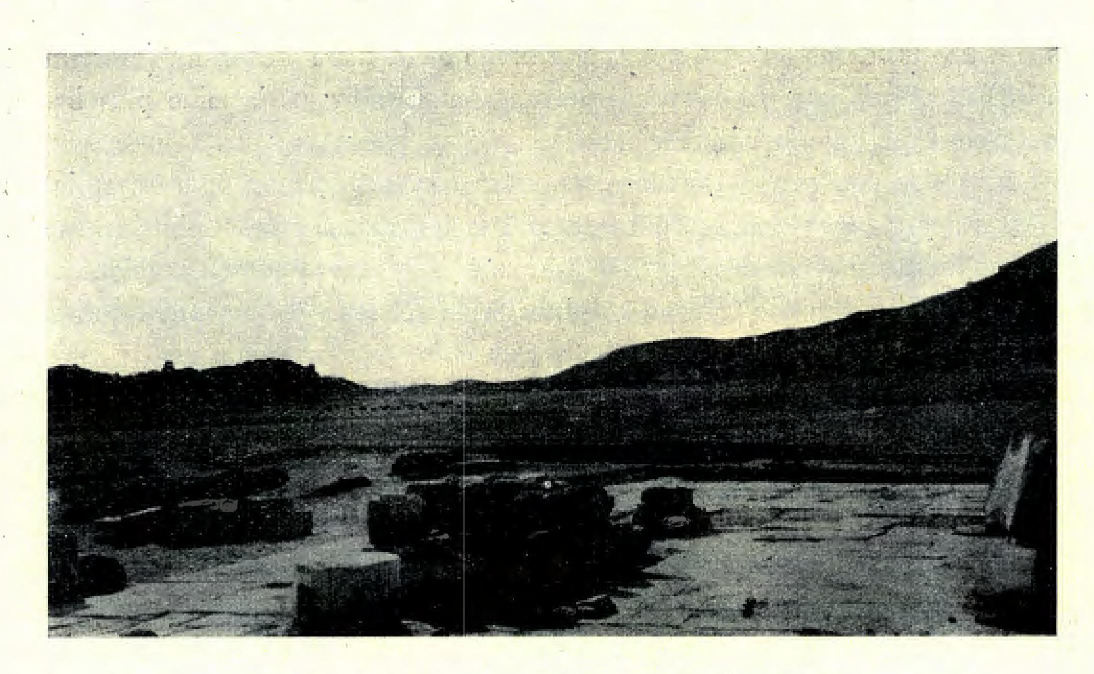


FIG. 14. Dallage en grès du temple de Thotmès II.

des signes et des abaques des mêmes colonnes. Les abaques carrées de 0 m. 80 de côté et 0 m. 25 d'épaisseur et les fûts de colonnes de 0 m. 80 de diamètre, sont en grès et portent en gravure le tracé des chambranles et des crapaudines de la porte d'entrée.

*Tracé du plan.* — Sur la face supérieure du dallage de grès et des fondations en calcaire le plan des aménagements intérieurs et des murs enveloppant le temple a été gravé et permet de se rendre compte de l'état initial comme des transformations de l'état secondaire de la construction. Ce tracé vient à l'appui des remplois faits par Thotmès III, d'éléments du premier monument construit par Thotmès II, pour établir, autant qu'il est possible de le proposer, le dispositif général du sanctuaire sous l'un et l'autre rois.

Le dessin des parois, des embrasures de portes ainsi que de leurs crapaudines n'existe que dans la partie occidentale sur 17 m. 50 de longueur est-ouest, c'est-

à-dire dans un rectangle nettement délimité par un mur enveloppant et dans lequel le dallage est constitué par de grandes pierres relativement plus régulières et mieux assemblées que dans la partie orientale. Ici s'imposait moins la nécessité d'un tracé sur le dallage de petites pierres irrégulières posées sur remblais, car aucune séparation de salles, mais seulement des alignements de colonnes y devaient trouver place.

La raison de cette différence de pavage dans les deux parties du temple peut aussi bien être la différence d'affectation des lieux que la différence d'époque de leur édification. Le saint des saints d'un sanctuaire, par sa sainteté même et par les aménagements qu'il comporte, demande une assise plus soignée qu'un péristyle. Si la question de date intervient subsidiairement, elle n'implique pas une négligence du constructeur dans le choix des matériaux utilisés pour la cour à colonnes car c'est un fait constant que les parvis de temples ne présentent pas une sélection de dalles aussi parfaite en taille et en dimensions que les pièces réservées au culte.

D'après le tracé du plan, il semble que le premier temple construit par Thotmès II formait un rectangle de 17 m. 50 de longueur et de 12 mètres de largeur. Il comprenait probablement une salle hypostyle dont le toit était porté par quatre colonnes dont les vestiges ou les traces de trois d'entre elles sont encore visibles dans la portion méridionale de cette salle. On y pénétrait par une porte située dans l'axe longitudinal du temple. Juste dans son prolongement à l'ouest s'ouvrait une autre porte donnant dans un vestibule ou pronaos s'étendant peut-être sur toute la largeur du temple et au fond duquel trois chapelles égales en dimensions devaient terminer l'édifice primitif. Un couloir de 2 m. 75 de largeur entourait ce bâtiment central sur ses trois faces nord, ouest et sud. Du côté de l'est s'étendait un vaste espace de 11 mètres de longueur, peut-être déjà dallé, peut-être seulement en terre battue. Cette cour et le couloir s'enfermaient dans une enceinte qui fut d'abord en briques et plus tard en grès sur fondations de grès ou de calcaire. Il est possible qu'un pylône encadrait l'entrée orientale de l'enceinte et qu'il reposait en partie sur le soubassement de briques qui subsiste encore à l'intérieur des fondations en calcaire du mur d'enceinte de l'est.

Ce dispositif général symétrique répondrait au type architectural conventionnel des chapelles et oratoires du Nouvel Empire dans la région thébaine.

C'est celui de beaucoup de petits sanctuaires de confréries construits à la même époque par les ouvriers de Deir el Médineh et c'est celui que les Ptolémée ont, par respect pour les traditions locales, admis lorsqu'ils reconstruisirent le temple d'Hathor et de Mâat.

Il offre autant de conditions de vraisemblance qu'un plan asymétrique du genre de celui que Ouadjmès adopta pour son petit mémorial de Gournah ou que Thotmès III conçut pour le fond de son temple périptère de Médinet Habou.

A suivre exactement les lignes gravées sur le dallage, on distingue difficilement

la part qui revient au premier constructeur de celle qu'il convient d'attribuer à l'auteur des remaniements ultérieurs. Particulièrement dans le tracé des chapelles terminales, il est malaisé d'admettre pour elles une largeur à peine supérieure à 1 mètre, c'est-à-dire presque égale à l'épaisseur des murs de séparation alors que la longueur de 4 m. 50 les eut assimilées à de véritables boyaux impropres au développement des rites cultuels. Il faudrait donc discriminer parmi les lignes parallèles qui dessinent les aménagements du saint des saints, celles du plan original de celles des remaniements postérieurs, en acceptant que le niveau du dallage n'ait pas été ravalé dans le second état de la construction, ou bien que l'érection des murs n'ait pas toujours utilisé tous les tracés préalables du dallage. On peut remarquer une différence entre le dallage de l'intérieur des chapelles et celui de l'épaisseur des murs qui les séparent. Entre les deux traits limites de ces derniers, le pavage accuse un léger relief de 0 m. 01 à 0 m. 025 et présente une surface inégale et rugueuse, comme une amorce destinée à l'adhérence du mortier de liaison de la première assise.

Par contre les dalles de l'intérieur des chapelles sont soigneusement planées et sont par conséquent à un niveau un peu inférieur à celui des murs. Cette différence qui n'est pas générale serait peut-être l'indication d'un ravalement du dallage après l'érection des murs par Thotmès II ou du remaniement par Thotmès III qui, en surbaissant le sol des chapelles, aurait fait du même coup disparaître les crapaudines des portes.

En effet, un détail assez troublant est cette absence de crapaudines pour les portes des trois chapelles. Comme on ne saurait concevoir qu'un endroit aussi sacré fût resté baillant, on serait amené à supposer qu'après l'édification des cloisonnements préalablement marqués sur le dallage primitif, on aurait d'abord égalisé celui-ci, puis surélevé le sol intérieur des naos par un doublage de 0 m. 20 à 0 m. 30 d'épaisseur dans lequel les crapaudines auraient été creusées. Aucune trace probante, aucune dalle supplémentaire ramassée sur le tell ne permet malheureusement de soutenir cette hypothèse et, de même que le pronaos ne révèle aucune possibilité de colonnes supportant un plafond, dont la portée, d'ailleurs, ne nécessitait point de soutiens autres que les murs; de même rien n'indique une différence de niveau entre les diverses parties internes du temple. On doit donc supposer que d'une extrémité à l'autre du sanctuaire, le sol fut toujours de plain-pied, sauf peut-être dans le couloir de circonvallation où le niveau du dallage est supérieur de 0 m. 35 à l'angle sud-ouest et au front ouest.

L'asymétrie traduite sur les dalles par le tracé du plan présumé définitif et par l'adjonction de nouvelles crapaudines montre que trois portes au lieu d'une seule s'ouvraient dans le mur oriental. Celle du nord desservait une salle oblongue sans autre issue. Celle du centre continuait à conduire vers les chapelles par la porte placée en regard. Celle du sud donnait seulement dans une toute petite chambre carrée dans le pavage de laquelle était creusé un bassin d'ablution rectangulaire

de o m. 50 × o m. 30 et de o m. 10 de profondeur, à bords en biseau, orientée obliquement par rapport à l'axe de la pièce. Nous avons constaté à Deir el Médineh dans plusieurs chapelles de confréries et au temple d'Edfou, la présence de semblables bassins, tantôt creusés dans les dalles, tantôt fabriqués à part et encastrés dans le sol. Ils sont toujours orientés de la même façon et toujours placés dans la partie gauche du pronaos ou de la salle hypostyle. Quand ces bassins n'ont pas la forme d'un tronc de pyramide rectangulaire renversé, plus ou moins élevé et profond, ils ont celle d'un tronc de cône circulaire. Leurs bords supérieurs portent souvent un texte dédicatoire et leurs faces extérieures sont parfois marquées de cartouches royaux. Dans les chapelles les plus simples, une amphore enfoncée en terre jusqu'au col ou un fond de vase de terre cuite remplace ces cuvettes faites en toutes sortes de pierres. Elles semblent n'avoir contenu que de l'eau, une eau sainte aux vertus purifiantes et avoir joué soit le rôle du bénitier de nos églises près de l'entrée du saint des saints, soit celui de vasque à libations pour les rites de l'offrande.

La petite salle où se trouve cette vasque de purification montre également sur son dallage la trace d'une colonne de la salle hypostyle primitive et comme la petite chambre n'a que son issue orientale, il en résulte que ses parois ouest et nord sont, ainsi que la porte d'entrée, de date plus récente que les parois est et sud. Derrière le mur plein de l'ouest se devine l'emplacement d'un massif d'escalier enfermé dans un petit local carré ouvert à l'ouest sur le pronaos. Au temple d'Hathor de Deir el Médineh, l'escalier est situé au même endroit du pronaos et sa révolution s'opère dans le même sens dextre que celui de Thotmès II. Son départ fait face au naos du sud comme ici et son ascension est coupée par deux paliers carrés d'angles. Son terminus supérieur est sur le toit de la chapelle du sud et le débouché a donc lieu vers l'ouest dans l'un et l'autre temples. Il serait facile, d'après la longueur, en projection verticale, des trois parties de l'escalier, de connaître, à quelque unité près, le nombre des marches, leur largeur et leur hauteur et d'en déduire la hauteur possible du sanctuaire en ce point. Pour cela, fort heureusement, nous avons trouvé un élément en calcaire, décoré sur une des faces et taillé sur l'autre face en forme de marche d'escalier (fig. 15), qui nous donne 1° l'épaisseur du mur : o m. 35; 2° la pente de la rampe : 45°; 3° la hauteur et la largeur de chaque degré : hauteur o m. 20 à o m. 23 et largeur o m. 25; 4° l'emplacement logiquement probable de cet élément par le sens de sa décoration extérieure. Etant donné le sens de la révolution de l'escalier, cet emplacement ne peut être que dans les parois nord et est du local et comme il montre, par cette décoration, l'existence d'une claire-voie au-dessus de la rampe qui ne peut donner raisonnablement dans la salle centrale du temple, il faut donc admettre que sa place est dans la paroi est où la claire-voie établit une communication avec la petite salle orientale à laquelle elle donne la lumière venant du débouché supérieur de l'escalier sur la toiture. Les traces probantes du sens de la montée données par les vestiges architecturaux demeurés en

place, en particulier un tronçon d'une colonne de la salle hypostyle primitive, taillée ultérieurement à l'aplomb du premier palier, interdisent l'hypothèse d'un changement du sens de la révolution après le second palier; sans quoi l'emplacement de l'élément en question aurait pu être différent quoique restant toujours dans la petite chambre de l'est.

En tenant compte à la fois des dimensions de cet élément d'escalier et de celles du local, on obtiendrait un total de seize marches de o m. 20 de hauteur, ce qui donnerait au pronaos une hauteur approximative de 3 m. 68 comprise entre le

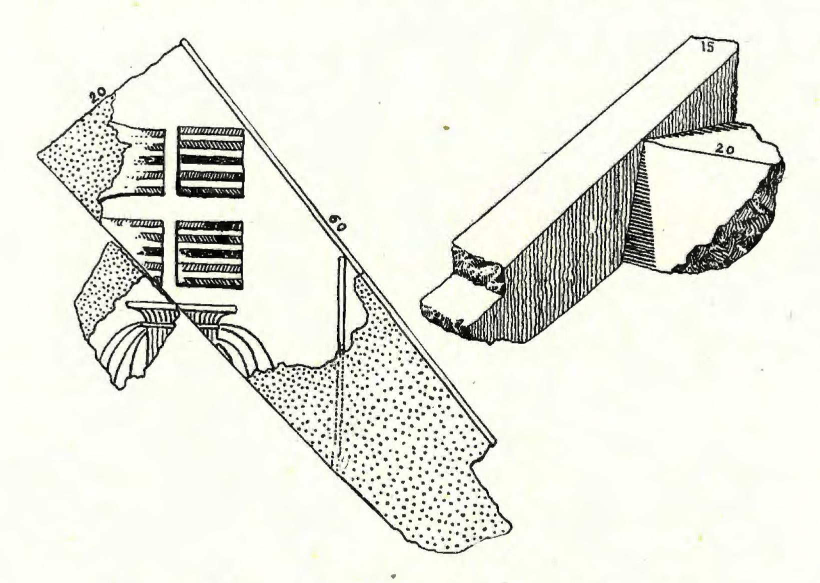



Fig. 15. Élément en calcaire de l'escalier du temple.

dallage et la face supérieure du toit [1]. Si le niveau du sol fut le même d'un bout à l'autre du sanctuaire, il n'est pas dit que l'élévation de la toiture n'ait pas subi un abaissement progressif conforme à la coutume, en passant de l'hypostyle jusqu'au fond des chapelles.

Le pronaos, après sa transformation, s'arrêtait au nord à l'alignement du mur longitudinal qui limitait de ce côté la salle centrale et qui se prolongeait jusqu'au terme occidental de l'édifice. Ainsi, l'intérieur du temple, conçu sur un plan asymétrique répondant à un concept et à des besoins cultuels particuliers, se trouvait partagé en trois portions indépendantes.

Au nord, une salle oblongue ouverte seulement à l'est. Au sud une petite chambre carrée également munie d'une seule porte orientale. Au centre enfin la portion capitale comprenant un long vestibule, à deux issues opposées, menant dans le pronaos percé de six portes, celle de ce vestibule, celle du corps d'escalier, celles

[1] En admettant toutefois que le sommet de l'escalier arrive au niveau du toit du pronaos et que toutes les dalles du plafond mesurent o m. 45 d'épaisseur comme celles que nous avons trouvées.

des trois chapelles et celle d'une salle située au nord qui, par sa situation, ne peut avoir été qu'une chapelle plus grande que les autres.

C'est dans le pronaos qu'une des dalles du parquet recouvrait une fosse de destination incertaine.

Les trois chapelles modifiées par Thotmès III, séparées par des murs dont l'épaisseur égale presque la largeur de celles-ci, auraient eu, comme il convient, des dimensions différentes. La chapelle principale qui, ici, n'était pas entre les deux chapelles latérales, mais se trouvait au centre de la construction et dans l'axe longitudinal du temple, était placée pour cette raison au nord des deux autres. Elle leur était un peu supérieure en largeur et mesurait dans ce sens : 1 m. 90 alors que les autres n'avaient que : 1 m. 10.

On a vu que le tracé de leurs portes et de leurs crapaudines n'est pas marqué sur le dallage et que celui-ci est au même niveau que tout le reste du sanctuaire.

Le péribole dallé de grès qui entourait le corps principal du temple avait à l'est deux portes donnant sur la cour à colonnes attribuable à Thotmès III.

Il est en effet possible qu'on doive à une restauration postérieure l'aménagement de ce parvis en partie couvert et orné de douze colonnes au moins. Montées sur fondations en calcaire, ces colonnes furent d'abord fasciculées de diamètre 0 m. 80, invariable de bas en haut, sans chapiteau, avec stylobates discoïdaux et abaques carrées et elles présentaient un méplat gravé en creux d'inscription dont les signes étaient peints en jaune. Ensuite ces colonnes furent remplacées par d'autres de diamètre 0 m. 75, à seize pans dont l'un s'ornait d'un texte gravé en creux peint en jaune.

Certaines des abaques et quelques tronçons des colonnes primitives ont été retrouvées à la porte de l'enceinte où ils furent employés comme dallage du seuil et marqués pour ce motif du tracé des embrasures et des crapaudines de l'entrée.

Au moment de la découverte, il ne restait en place que les stylobates des quatre colonnes centrales et un fût de l'une d'elles. Les stylobates des deux colonnes les plus voisines du sanctuaire en bordure de l'allée avaient été sciés vers l'intérieur, face à face, et l'ablation d'un segment de cercle dont la corde était parallèle à l'axe du temple augmentait de 0 m. 20 l'écartement des deux colonnes et le portait de 2 mètres à 2 m. 20. (Cet écartement des colonnes de la travée centrale est moindre que celui des travées latérales : 2 m. 50).

Aux temples de Louqsor et de Karnak, on remarque des entames semblables dans les bases des colonnes de l'allée principale conduisant à l'adytum et de certaines allées latérales; mais là, toutes les bases ont en vis-à-vis une encoche identique et l'on en donne pour raison d'être, un élargissement du chemin pour le passage de la barque sacrée de Karnak lors des fêtes à exode. Le même motif ne peut être invoqué chez Thotmès II puisque seuls les stylobates les plus proches de la porte ont subi cette diminution diamétrale. D'ailleurs l'ébrasement de cette porte n'étant

que de 1 m. 25, par conséquent très inférieur à l'entrecolonnement, il ne pouvait être question de l'introduction en procession d'un pavois ou d'un traîneau vers les chapelles. Il faudrait alors songer que l'élargissement de cet intervalle devant la porte principale répondait à la nécessité de construction permanente ou périodique d'un socle supportant soit une statue, soit un autel. Certaines cérémonies pouvaient exiger l'érection temporaire d'une plate-forme reposoir pour l'exposition d'une effigie royale sortie occasionnellement de la cella. L'hypothèse du placement définitif d'une grande statue du roi défunt, si elle rencontre l'objection sérieuse de l'obstruction de l'entrée centrale, aurait cependant pour appui la trouvaille tout autour de cet endroit de fragments d'une grande statue en calcaire de Thotmès II assis sur son trône et l'exemple du placement de statues de Ramsès II entre les colonnes du temple de Louqsor [1].

Comme la section des deux stylobates est logiquement plus tardive que la mise en place de la colonnade et comme cette colonnade semble attribuable à Thotmès III, au moins en la disposition qu'elle occupe aujourd'hui, il est à présumer que la statue de Thotmès II, si elle se dressait là, était également l'œuvre du fils de ce dernier.

*Matériaux.* — Pour la construction du temple funéraire de Thotmès II, trois sortes de matériaux ont été employés : le grès de Silsileh, le calcaire de la montagne thébaine et la brique crue.

A. Les emplois du grès ont été :

1° le dallage total du temple en blocs plus ou moins grands et réguliers, taillés sur place.

2. Le plafond, peint en bleu et semé d'étoiles jaunes (fig. 16). Il est probable que la couverture de grès ne se bornait pas aux chapelles du fond. On a trouvé une gargouille (fig. 17) qui, raisonnablement, ne pouvait appartenir qu'à la toiture et dont l'épaisseur est de o m. 45. Sur sa face supérieure se dessine l'amorce d'un parapet qui devait, comme au temple de Deir el Médineh, entourer la terrasse.

3. L'huisserie complète d'une porte monumentale qui pourrait avoir été celle de l'enceinte en briques du temple primitif. Les nombreux fragments de cette porte comprennent une corniche à gorge sur laquelle sont peintes des cannelures alternativement rouges, bleues, vertes, rouges, etc. ; un tore, un linteau sur lequel subsistent les rémiges vertes des ailes étendues horizontalement d'un disque solaire ou d'un vautour, des restes d'inscription en lignes et d'un cartouche de Thotmès II : ; des jambages avec texte en colonnes comprenant le serekh du

[1] G. Daressy, *Bull. Inst. Eg.*, série V, t. XI, 1917, *La Momie du pharaon Menephtah*. Au temple de Kom el Qalaâh (Mit Rahineh) dédié à Menephtah divinisé, le mur de fond de la seconde cour est percé de portes latérales entre lesquelles une estrade de quelques marches se dressait sous la colonnade. Menephtah y montait pour recevoir les manifestations du culte. Chez Thotmès II, pourquoi une estrade semblable n'aurait-elle pas trouvé place entre les deux premières colonnes de l'hypostyle?

nom d'Horus et un cartouche vertical : ; des morceaux de parois, peut-être de l'embrasure, avec frise de Khakerou, partie inférieure des jambes ornées de périscélides d'un homme marchant vers la droite et enfin un grand fragment d'architrave avec ce reste de texte horizontal sous les ailes étendues d'un disque



FIG. 16. Contre le mur de briques est dressée une dalle du plafond.

solaire ou d'un oiseau . Tous ces éléments de porte sont sculptés en relief champlevé et peints en couleurs variées.

4. Les colonnes, leurs stylobates et leurs abaques.

B. La pierre calcaire employée est de deux qualités, l'une dure et homogène

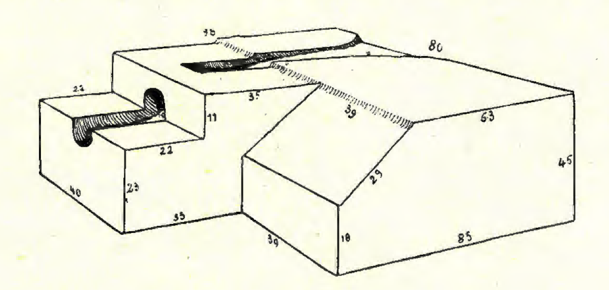


FIG. 17. Gargouille en grès.

comme celle qui provient des carrières situées au nord de la Vallée des Rois, l'autre, tendre, friable et grumeleuse. On ne saurait attribuer la première exclusivement à Thotmès II et la seconde à son successeur car nous avons de nombreux fragments des deux sortes de calcaire appartenant à l'un comme à l'autre de ces rois. Même

la différence de sculpture ne peut catégoriquement faire conclure en faveur d'une différence d'époque car le relief champlevé et le relief dans le creux se remarquent aussi bien dans les œuvres du fondateur que dans celles de son fils.

Il n'y a donc que la présence d'un cartouche pour donner une quasi-certitude d'origine.

Les emplois du calcaire ont été : 1° les fondations du mur qui entoure le bâtiment central et son couloir périphérique; 2° les parois de tous les aménagements intérieurs du sanctuaire, huisseries de portes, cloisonnements, escalier.

C. La brique crue, employée pour la construction de l'enceinte initiale et du pylône de son entrée orientale, est d'un seul gabarit (o m. 34 à o m. 35 × o m. 16 à o m. 17 × o m. 10) et, parmi toutes celles que nous avons examinées, il n'y en a pas une seule qui ait été estampillée d'un cartouche. Néanmoins la question de leur datation ne fait pas de doute : elles appartiennent au règne de Thotmès II. La similitude de format et de texture du vestige de chemin ou de dallage qui passe en oblique sous l'entrée de l'enceinte peut faire penser qu'il est de la même époque et qu'il constituait un chemin de halage des matériaux pendant la construction du temple. On n'aurait pas jugé nécessaire de le détruire après son emploi et le dallage de la cour aurait été posé directement dessus.

Quant aux chambres dallées de brique qui sont accolées au mur nord de l'enceinte, elles semblent, par leur orientation et par les dimensions des briques, avoir appartenu au temple de Thotmès II comme dépendances.

## V. LA DÉCORATION

Le grand nombre et la nature des fragments de la décoration murale recueillis pendant la fouille du temple funéraire de Thotmès II apportent les quelques renseignements suivants.

En premier lieu, sauf une porte monumentale entièrement faite en grès et ornée de bas-reliefs peints, soit champlevés, soit en creux, tout le reste de l'édifice était construit en pierre calcaire.

Ce calcaire, de deux qualités différentes, était décoré de bas-reliefs peints, traités, suivant l'emplacement occupé, par le procédé du relief méplat ou celui du relief dans le creux.

Dans l'emploi du premier procédé, les champs étaient peints en gris bleuté pâle, teinte généralement utilisée à cette époque pour les fonds de tableaux sur calcaire ou sur stuc. Le séjour prolongé de certains fragments dans les décombres du tell a fait tourner cette couleur au gris noirâtre alors que d'autres, se raccordant à eux, ont conservé la fraîcheur du coloris primitif. La suggestion selon laquelle cette dif-

férence de coloration ne serait pas due à une patine pour le gris noirâtre, mais à l'emploi du gris bleu pour les parties très éclairées et du gris noir pour les parties sombres du temple ne semble pas se vérifier ici comme elle peut le faire dans certaines tombes de Gournah.

On a constaté, ailleurs comme ici, que les textes gravés en creux et peints admettent, lorsqu'ils sont monochromes, la couleur bleue lapis pour les parties extérieures du temple et la couleur jaune d'or pour les parties intérieures. Maintes fois, dans les tombes de Deir el Médineh, il nous a été donné de faire une semblable constatation et de l'attribuer davantage à une affectation rituelle du milieu qu'à une convention d'optique.

En fait de convention, l'emploi de la couleur verte dans les creux des signes, très fréquent au Moyen Empire, se distingue surtout ensuite sur les stèles-portes des tombeaux quand celles-ci sont en granit rose ou en imitation de cette syénite. Des fragments de calcaire peint en faux granit rose et décorés de textes gravés en creux et remplis de couleur verte ont été trouvés au temple de Thotmès II et leurs formes comme le sens de leurs inscriptions montrent qu'une stèle-porte, sinon plusieurs, se trouvait dans une des salles du sanctuaire.

De même qu'on ne peut affirmer que la qualité du calcaire employé différencie les deux époques et les deux monarques auxquels on doit l'édification et la restauration du temple, de même l'emploi d'un des deux procédés de bas-reliefs soit sur champ, soit en creux, n'est pas le fait exclusif de l'un ou de l'autre des souverains constructeurs de l'édifice. Il n'est donc pas évident que l'abandon du premier procédé au profit du second témoigne d'une tendance artistique et caractérise une époque, car le grès et le calcaire sont traités selon les deux méthodes indifféremment sous chacun des deux règnes. Tout au plus, la raison de destination à un milieu déterminé peut avoir dicté une différence dans la facture de la décoration.

Sur les assises inférieures qui subsistent encore en place dans le monument de pierre calcaire et qui ne s'élèvent guère au-dessus de 0 m. 50 à 0 m. 60 de hauteur, on ne distingue aucune trace de décoration peinte ou sculptée. La base des murs était donc sans ornementation. Les nombreux fragments, parfois de grande taille, provenant des parois et recueillis pendant la fouille, montrent : 1° qu'à la partie inférieure de la décoration couraient deux larges bandes de peinture noire encadrant une bande plus large de teinte rouge ou jaune; 2° que chaque paroi, chaque huisserie de porte, était encadrée dans un bandeau polychrome cerné de deux filets verts imitant les bracelets d'émaux des divinités et des rois; 3° que chaque paroi avait, en plus de ce cadre, une frise de couronnement composée de Kakerou terminés au sommet, soit en fer de lance, soit en panache (fig. 18).

En ce qui concerne la coloration des bas-reliefs, il a été possible de constater : que toute une scène guerrière avait été uniformément peinte en rouge; peut-être était-ce une teinte préparatoire car quelques traces d'autres couleurs sont encore

visibles par endroits; que certains bas-reliefs en creux avaient été d'abord entièrement remplis de couleur jaune d'or et ensuite recouverts par diverses teintes, ce qui semble indiquer une première utilisation du relief, uniformément coloré en jaune, et une seconde utilisation datant de la restauration du temple.

Quelques éléments de parois et d'huisseries de portes ont été peints deux fois sans modification du texte ou des figures. A part de rares retouches de détail, les deux couches successives de peinture sont exactement semblables; la déduction qui s'impose est que la seconde couche est une restauration imputable à Thotmès III.

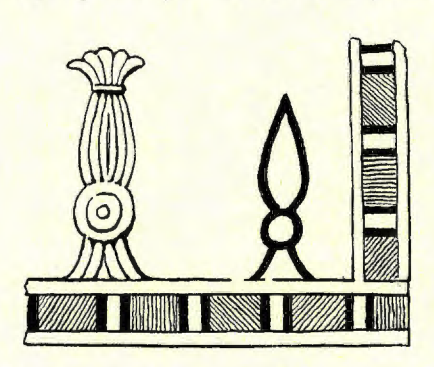


Fig. 18. *Khakerou* de deux espèces et cadre polychrome.

Les cartouches royaux ont généralement le champ peint en jaune, le cadre en vert et les signes dans les teintes suivantes : le soleil est rouge et souvent cerné d'un cercle blanc; le scarabée et le sont noirs, le et le sont rouges; l'ibis et son perchoir, le , le et le sont également rouges, enfin le est vert et se compose de trois chutes de trois fleurs retombantes et de trois queues.

Ici comme à Médinet Habou et à Deir el Bahri, on constate plusieurs variantes dans la graphie des deux noms de Thotmès II inscrits dans les cartouches. On n'y retrouve pas toutes celles que H. Gauthier a rassemblées dnas le *Livre des Rois d'Egypte,* t. II, p. 230 et suiv.; mais la plus remarquable des nôtres est celle qui remplace le par ou préférablement par : . L'explication normale et simpliste attribue cette variante homophone à la position horizontale du cartouche car elle ne se trouve pas lorsque le cartouche est vertical; mais comme la graphie se rencontre quand le cartouche est horizontal (*Livre des Rois,* II, n° XIV), il est logique de chercher une autre raison d'être à cette apparente équivalence phonétique. On connaît la dévotion particulière que les rois de la XVIII[e] dynastie vouèrent au grand Sphinx de Gizeh par attachement politique à la religion héliopolitaine. Le Sphinx qui résumait en sa forme composite la quadruple personnalité divine de Rè-Harmakhis-Kheper-Atoum était officiellement le véritable grand dieu de la Basse-Egypte, c'est-à-dire du pays de la couronne rouge. Il était donc, sous l'un ou l'autre de ses quatre vocables, le *Neb-dechert* , et tout souverain de la lignée diospolitaine qui avait, en son nom de couronnement, un des composants divins du demiurge d'Héliopolis, usait du double sens = = = pour exprimer par calembour sa filiation héliopolitaine et divine en même temps que la souveraineté deltaïque d'Atoum. A l'appui de cette version, on peut citer le nom de couronnement d'Horemheb , variante : dans lequel Harmakhis intervient et l'on peut y ajouter certaines

écritures spéciales relatives aux dénominations du dieu symbolisé par le Sphinx telles que Hourouna : Atoum-our-n : (Deir el Médineh, tombe n° 2 B) et Pa-our-n-Rè : (fragment de stèle trouvée en 1939 au temple de Deir el Médineh). Il suffit de ces quelques exemples appartenant tous au Nouvel Empire (XVIII^e et début de la XIX^e dynastie) pour montrer qu'ils contiennent tous un des patronymes divins du Sphinx et le signe souvent remplacé par le composé plus significatif : .

Pour le cartouche le temple funéraire de Thotmès II ne nous a livré que la graphie : aussi bien dans le sens vertical que dans le sens horizontal. Le cartouche correspondant de Thotmès III n'a pu être reconstitué.

Le début du protocole royal et le Serekh de Thotmès II recomposés à l'aide de nombreux petits fragments ont donné pour le protocole la série suivante et pour le Serekh, ce nom de bannière : inscrit sur champ jaune d'or et surmonté d'un faucon polychrome.

Aucune mutilation d'un quelconque des noms de Thotmès II, aucun martelage d'un de ses portraits n'ont été constatés sur les fragments de la décoration.

Ce détail infirme l'opinion, émise par quelques historiens, de l'inimitié qui aurait pu diviser Thotmès II et Thotmès III s'ils eussent été deux demi-frères rivaux et que la haine du second ait poursuivi le premier même après la mort, au point d'abolir tout souvenir de lui comme il fut fait à l'égard d'Hatshepsout dans certains de ses monuments.

Par contre, le nom du dieu Amon fut gratté ou badigeonné en maint endroit, particulièrement sur les tableaux représentant le transport d'une statue du *Ka* de Thotmès II. Il fut ensuite rétabli sommairement, soit en relief, soit en creux et ces deux faits établissent péremptoirement que le mémorial de Thotmès II était en bon état de conservation et probablement encore en plein exercice du culte funéraire au moment du schisme atonien et au retour de Tell el Amarna.

## VI. SCÈNES PRINCIPALES

Les principales scènes décoratives qu'il a été permis de reconstituer dans une infime proportion à l'aide des fragments recueillis sont au nombre de trois :

1° Plusieurs scènes d'offrandes dans lesquelles le roi devait figurer devant un dieu (seul le nom d'Amon a été relevé) ou encore Thotmès III devant son père Thotmès II comme à Médinet Habou lorsque le fils rend le culte funéraire au *Ka* de son père. Entre ces deux personnages étaient amoncelées des victuailles de toutes sortes et une pancarte-menu énumérait les dons en nature présentés au-dessous

d'elle. Plusieurs pancartes-menus, de grandeur et d'orientation différentes, révèlent l'existence certaine de plusieurs parois décorées de scènes d'offrandes.

Les victuailles comprenaient des quartiers de viande, des têtes de bœuf, des oies troussées ou encore emplumées, des grues, des têtes d'antilopes, des jambes de bovidés, du raisin en grappes ou en grains dans des corbeilles, des concombres, des salades, des gâteaux de toutes formes, des amphores de vin entourées d'un lotus, de différentes bières, des vases d'eau.

Sous une sellette portant quatre buires, un encensoir et un pot de grains d'encens



Fig. 19. Fragment calcaire sculpté et peint d'une scène d'offrande.

composaient l'attirail des purifications par fumigation et ablution. Le coloris de beaucoup de ces offrandes avait conservé sa fraîcheur première (fig. 19).

On pouvait encore lire sous certaines de celles-ci les restes de textes suivants indiquant que leur auteur était Thotmès III et que celui-ci fut bien le fils de Thotmès II puisqu'il le dit explicitement : [hiéroglyphes] (fig. 20). Une assise de pierre située à l'angle inférieur gauche d'une de ces scènes d'offrandes montre les jambes d'un roi en marche vers la droite et, devant elles, les restes de deux colonnes de texte qui donnent ces mots : [hiéroglyphes].

Plusieurs assises de l'angle supérieur droit de la même scène ou d'une autre montrent un vautour aux ailes ouvertes à angle droit au-dessus des noms et titres de Thotmès II [hiéroglyphes].

Parmi les autres fragments importants signalons : celui qui représente sous un vautour semblable au précédent, les hautes plumes, courbées à leurs extrémités, d'une coiffure divine qu'on attribuerait, à cause de sa forme, à Andjti, Atoum ou



Fig. 20. Fragments calcaires sculptés et peints d'une scène d'offrande.



Fig. 21. Fragment calcaire sculpté et peint. Plumes d'Amon-Min.

même à Osiris, si le nom inscrit en avant ne précisait qu'il s'agit d'Amon (fig. 21). En second lieu, celui qui représente un ciel étoilé surmontant une liste d'offrandes dont les deux premières sont : [hieroglyphs].

Ensuite les débris des corps de deux dieux Nils, l'un bleu, l'autre rouge, qui devaient, comme à Deir el Bahri, faire le *Sma-Toui* sous le trône royal [1].

Enfin les restes de deux ou trois grands coffres ou naos alignés dont la corniche de faîtage se couronne de cette toiture à courbure particulière aux édifices préhistoriques et qu'on retrouve sur les tabernacles de temples, les corbillards et les coffres à canopes de l'époque historique.

La couleur noire qui domine dans la décoration de ces coffres laisserait supposer que ce sont en effet des coffres d'usage funéraire car on connaît la prédilection de



FIG. 22. Fragment calcaire sculpté et peint. Offrande de parfums.

l'emploi du noir bitumineux et brillant pendant la XVIII^e dynastie (mobilier de Youya et Touyou, statues de Tout-ankh-Amon, etc.).

La centaine de petits morceaux des pancartes-menus n'a rendu, en dehors des chiffres, des pains et des vases indiqués habituellement au bas des colonnes que les quelques noms de denrées suivants : [hiéroglyphes] [2].

Un bas-relief de Thotmès III qui devait concourir à une grande scène d'offrandes au *Ka* de Thotmès II ou au dieu Amon comme on le voit au temple de Thotmès III, chapelle centrale, représente une série de vases *Bastet* fleuris de nymphéas bleus et contenant de l'huile *Merḥet* et du baume *Andj* ainsi que le spécifie le texte d'accompagnement suivant : [hiéroglyphes] auquel se raccordent les bribes d'inscriptions déjà citées : [hiéroglyphes]. (fig. 22).

2° Grande scène de bataille (pl. III, IV). Comme il a été dit plus haut, les fragments de cette paroi ont été ramassés surtout dans la partie nord-est du temple des deux côtés du mur d'enceinte en calcaire et principalement dans la cour péristyle.

(1) A moins que ce ne soient le génie des Millions d'Années et le Grand lac vert connus au *Livre des Morts*.

(2) Toutes ces denrées se retrouvent dans les deux pancartes-menus du temple de Thotmès III, chapelle nord, à Médinet Habou.

Il est donc à présumer que cette page historique décorait la face interne du mur nord de la cour et, dans ce cas, on serait tenté d'en attribuer la paternité à Thotmès II et d'en déduire que la cour et sa colonnade datent du roi fondateur plutôt que de son successeur; mais il est plus vraisemblable que Thotmès III en fut l'auteur.

La scène devait couvrir toute la paroi nord car sa partie inférieure est limitée par les bandes habituelles rouges, jaunes et noires des soubassements et sa partie supérieure est couronnée par une frise de Khakerou à panaches . L'uniforme teinte rouge qui en couvre les reliefs pourrait indiquer qu'elle fut laissée inachevée.

Elle relate un exploit guerrier dont les acteurs étrangers, sinon le théâtre, montrent qu'il s'agit d'une campagne victorieuse contre les peuples de l'Est et nous avons vu qu'on attribue à Thotmès II une action belliqueuse ayant eu lieu le 21[e] jour du premier mois de Shemou de l'an III contre les nomades des bords de l'Euphrate. D'après Breasted (*A History of Egypt,* p. 270-271), « le court règne personnel de Thotmès II, évalué à trois années seulement, aurait été marqué au début par une révolte en Nubie dont la répression fut confiée à un général qui ramena à Thèbes le fils du chef rebelle. Presque aussitôt réglé ce soulèvement méridional, éclata une insurrection à l'Est, nécessitant l'intervention du roi accompagné du prince d'El Kab Ahmès. La charrerie égyptienne poussa victorieusement jusqu'à Niy sur l'Euphrate, faisant un nombre incalculable de prisonniers. Après quoi un raid coercitif dans le sud de la Palestine aurait châtié les bédouins pillards de cette région pour avoir secondé les plans des insurgés d'Asie en harcelant l'armée pharaonique sur ses lignes de communication. Ces épisodes guerriers auraient été immortalisés en bas-reliefs au temple de Deir el Bahri laissé à l'abandon depuis la mort d'Hatshepsout. Ils représentaient Thotmès II recevant de grandes quantités d'éléphants et de chevaux comme tribut de guerre payé par les Asiatiques vaincus».

Il résulterait de cette interprétation des textes historiques que Thotmès II serait mort trop peu de temps après la campagne de Palestine pour avoir pu, lui-même, faire retracer sa glorieuse page de l'an III sur les murs de Deir el Bahri et du temple funéraire en construction. Son successeur Thotmès III aurait alors pris cette initiative en mémoire de son père ou aurait achevé l'œuvre à peine commencée par lui. La scène de bataille du petit temple funéraire montre un enchevêtrement de chars qui peut traduire la confusion d'une mêlée ou une manœuvre d'encerclement car ces chars sont orientés dans deux sens contraires et comme ils sont de forme et d'équipement identiques, on ne saurait attribuer les uns aux Egyptiens et les autres aux rebelles bien que ceux-ci fissent usage de charrerie dans les combats. L'ennemi paraîtrait n'avoir engagé qu'une infanterie d'archers et de piquiers. Le type racial de ceux-ci est celui que la convention attribuait à tous les peuples de l'Asie, que ce fussent les sédentaires ou les nomades, rendant difficile la discrimination entre la campagne de l'Euphrate et l'expédition de Palestine si toutefois elles ne se confondent pas (pl. II, III, n[os] 2, 5, 6, pl. IV, n[o] 1).

A la vérité, les fragments qui subsistent représentent des hommes barbus, des *Setiou* armés d'arcs et de flèches sur lesquels se précipitent les chars de la cavalerie pharaonique; mais on n'a retrouvé aucun visage de soldat égyptien. La charrerie égyptienne se dirigeait tantôt de droite à gauche, tantôt de gauche à droite, ce qui pourrait laisser supposer que la scène de bataille se déroulait sur deux tableaux distincts ou deux parois murales adjacentes (pl. II, III, n° 1, pl. IV, n° 8).

L'on voit sur un des fragments qui devait se trouver dans la partie droite du tableau un bras droit, énorme, presque en haut-relief, appartenant à un personnage à très grande échelle qui ne pouvait être que le roi, levant le bras pour commander la charge et l'extermination des ennemis. Il est probable que Thotmès II était suivi de son *Ka* ([hieroglyphs]) au-dessus duquel planait le vautour d'El Kab (pl. II, III, n° 6).

L'armement des Asiatiques comporte l'arc, le poignard et la hache.

L'attelage des chars est de deux chevaux; la scène est trop fragmentaire pour qu'on puisse discerner l'équipement de ces chars; mais on peut voir le détail de l'harnachement des chevaux [1].

3° Scène du transport d'une statue de *Ka* de Thotmès II (pl. V à X). Nous avons également signalé plus haut que la majorité des fragments de cette scène fut trouvée dans la partie sud-est de la cour à péristyle tout près des restes encore debout des murs en calcaire du monument central. On pourrait en déduire, comme pour la scène de bataille, qu'elle décorait la face interne du mur extérieur sous la colonnade. Toutefois, si, dans le plan original, une seule porte s'ouvrait dans le mur Est du sanctuaire, il y aurait eu assez d'espace à droite et à gauche de cette entrée centrale, sur cette paroi orientale, pour contenir une scène de chaque côté. Cela conduirait à conclure que ces scènes auraient été détruites par Thotmès III lorsqu'il fit percer deux portes latérales; mais dans ce cas, on n'eut pas retrouvé les débris des deux parois car ils auraient disparu pendant la restauration. Il est plus que probable par conséquent que ce fut Thotmès III qui fit graver ces scènes à l'occasion de l'installation dans le temple de la statue de son père.

La scène du transport de la statue de Thotmès II n'est pas relative à la statue assise dont quelques morceaux furent découverts dans cette région; elle représente en effet une statue du roi debout et peinte en noir comme les deux statues de bois de Tout-ankh-Amon ou les statues d'Aménophis III et de Mentouhotep dans la tombe n° 277 de Gournet Marei. Elle comprend plusieurs registres et relate ainsi plusieurs épisodes de la cérémonie. La statue est toujours placée sous un dais soutenu par des colonnettes de fête *Sed* et fixé par des équerres contreforts au traîneau de transport. Elle et son socle sont dressés sur une barque indépendante du traîneau, dont la proue verticale et la poupe en crochet se terminent en touffes de papyrus

[1] Il est semblable à celui du char de Thotmès IV au Musée du Caire.

et donnent à l'ensemble du bateau l'apparence des esquifs des âges primitifs. Une boucle demi-circulaire de métal, située à l'avant du traîneau, sert à attacher la corde de halage. Sur un des traîneaux est dessiné vers l'arrière un signe particulier de cette forme : ⊏ (fig. 23) que l'on pourrait prendre pour un rivet, un tenon ou toute autre pièce d'assemblage utilisée en menuiserie, en charpente ou en construction navale. Son emplacement, sa présence unique sur ce traîneau et son absence sur les autres, n'empêcheraient pas qu'on le considère comme un organe réel et indispensable à l'assemblage des éléments visibles et cachés du traîneau; ils



Fig. 23. Fragment de la scène du transport de la statue de Thotmès II montrant le signe ⊏ gravé sur le traîneau.

se traduisent toutefois, pour l'épisode représenté, par le texte d'accompagnement qui en contient l'explication. Ce texte descriptif dit : [hiéroglyphes] « Les prêtres (divins prophètes ou servants) : [hiéroglyphes], conduisent la statue royale : [hiéroglyphe], sur : [hiéroglyphe] le socle? (degré, estrade, gradin) : [hiéroglyphes] ». Le signe final suffirait à déterminer le genre de socle de la statue. Mais, d'une part, l'expression : [hiéroglyphes] (*tp rd n ḥnw*) que le *Wörterbuch* donne comme « l'ordonnance rituelle de certaines cérémonies déterminées dans le temple », fait intervenir ainsi que sur notre scène, une barque sacrée généralement destinée au transport d'une statue divine lors d'une fête à exode; d'autre part, si l'on disjoint les signes [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe] le second peut se lire : *wʿrt* [hiéroglyphes] dont un des sens donnés par Budge (*Dictionnaire*) serait : quille de barque magique, partie de bateau, passerelle (gangway Plank). Ainsi s'expliquerait la gravure jugée nécessaire par le lapicide du signe ⊏ sur le traîneau analogue par fonction à la quille d'un bateau, organe d'équilibre. Le sens à retenir semble ici le gangway

Plank qui aurait comme traduction la plus approchée le quai d'embarquement, car déjà à l'Ancien Empire le mot [hieroglyphs] s'applique au point d'abordage du reposoir au bord de l'eau devant les temples de pyramides. Au Nouvel Empire on le trouve à Karnak pour désigner le quai situé devant le premier pylône. Que ce mot se lise *tp wʿrt* (point de départ) ou *tp rd,* son déterminatif [hieroglyphs] dessine exactement la rampe montante et la plate-forme de ce quai généralement appelé [hieroglyphs]. La légende de la scène peut donc se lire : les prêtres conduisent sur le quai d'embarquement ([hieroglyphs] peut à la fois signifier conduire et image divine, statue royale). L'essentiel est que cet embarquement suppose un canal, un étang sacré, voire le Nil et que la sortie de la statue comprend une navigation.

*A*. Les scènes.

L'examen des fragments appelle quelques considérations.

1° Les diverses phases de la cérémonie sont orientées de deux façons contraires; tantôt le cortège et la barque royale marchent de gauche à droite, tantôt ils vont de droite à gauche. Une légère différence de grandeur des personnages se constate alors de l'un à l'autre sens de progression.

Ces deux constatations peuvent résulter de la position occupée sur deux parois différentes de chaque groupe de scènes ou de leur étagement en registres sur une seule paroi. Pour des raisons d'optique, il n'est pas rare que les registres situés à hauteur d'œil soient plus petits que ceux du sommet d'un mur. L'échelle des personnages dépend naturellement de la dimension du registre. Quant à leur différence d'orientation, elle réalise un changement de direction et aussi de lieu opéré au cours de la solennité.

2° Ce changement de lieu est aussi exprimé par le décor. En effet, quand le sens de la marche est de droite à gauche, et cela dans tous les tableaux où les personnages sont de plus petite taille, le dais royal s'avance à l'air libre sans être abrité par quoi que ce soit. Par contre, lorsque les acteurs sont parfois tournés vers la droite, une frise de *Khakerou* couvre la scène (pl. V, n° 1). Ces *Khakerou* à petite échelle ne sont pas ceux qui surmontent les tableaux sur d'autres parois et qui forment la partie supérieure de leur encadrement. Ils sont d'ailleurs dominés par d'autres scènes placées au-dessus et n'occupent pas l'emplacement le plus élevé de la muraille. A la vérité, ils constituent ici la toiture conventionnelle de tout édifice important religieux ou civil et dans le cas présent, ils signifient que les scènes où ils figurent se déroulent à l'intérieur du temple (pl. VIII, n$^{os}$ 1 et 2). Comme on le verra, les légendes des tableaux corroborent cette opinion. N'était la différence d'échelle des personnages déjà signalée, on pourrait admettre que l'ensemble représente une fête à exode avec sortie et rentrée de la statue; mais comme en général la succession des registres se lit de bas en haut, il semble plus logique de penser qu'il s'agit de la cérémonie d'installation d'une nouvelle effigie royale amenée de l'extérieur.

3° On remarque également une légère différence dans la coiffure du roi. Partout il porte le casque bleu *Khepersh,* mais alors que dans les scènes d'arrivée au temple ce heaume de guerre se termine en pointe (pl. VI, VII, n° 1), dans celles de la cella recouverte de son couronnement de *Khakerou,* il affecte la forme de bonnet rond qui fut celle des premiers rois diospolitains (pl. VIII, n° 2) [1].

4° Le dais royal est toujours précédé de deux prêtres porteurs d'enseignes. Sur une haute hampe, ces enseignes sont deux cartouches flanqués d'uraeus, posés sur un papyrus et sommés du disque solaire entre deux plumes droites. Des contre-poids de *Ménat* pendent à la base des sceaux royaux. Or les cartouches sont vides dans la plupart des tableaux. Deux fois seulement ils sont inscrits et l'on constate que hors du temple le cartouche passe devant le cartouche tandis qu'il lui succède à l'intérieur du sanctuaire (planche VI, numéro 2 et planche X, numéro 1).

5° Un tableau représente trois hommes agenouillés faisant le geste *henou* des Esprits de Pe et de Bouto (pl. IX, n° 1). Ils sont tournés vers la gauche et vus en perspective. Leur alignement de front est rendu par le débordement des contours des deuxième et troisième silhouettes en arrière de la première. Ils lèvent le bras gauche et portent le poing droit sur la poitrine. Un homme debout les précède tourné dans le même sens qu'eux et un autre fait face au groupe, tenant en main basse un rouleau de papyrus. Le rite en question se retrouve dans les temples funéraires et les tombeaux de particuliers. Entre autres au temple périptère de Thotmès III à Médinet Habou, dans lequel, précédés d'un *Sam* et d'un prêtre faisant une libation, ces trois hommes agenouillés sont accompagnés de la légende : . Dans la tombe n° 60 d'Antefoker, vizir de Sesostris Ier, trois hommes font le même geste *henou* et dans celle de Menna, n° 69, ces trois hommes, que nous devons considérer comme des *Ḫr-ḥbw* d'après le texte du temple de Thotmès III, s'agenouillent derrière un prêtre debout versant l'eau sainte sur un autel cubique (cet autel qui, parfois est couvert d'une nappe ) devant lequel un autre officiant est à genoux, mains étendues au-dessus du dé de pierre. Un maître de cérémonie, placé en arrière du groupe, règle à la main l'ordre de ce rite qui appartient à l'ouverture de la bouche. Tout cela s'accomplit aux pieds de Menna et de son épouse. On pourrait multiplier les exemples, mais ceux-ci suffisent à montrer que trois *Ḫr ḥbw* sont habituellement chargés de faire entendre de nombreuses acclamations pendant les solennités d'ordre funéraire tandis qu'un *Sam* répand une libation sur l'autel ou le coffre contenant, dit-on, les instruments et ingrédients de l'*Ap-ro.*

[1] Il y a certainement une intervention du symbolisme dans l'échange de coiffures royales que l'on constate au cours des diverses phases d'une cérémonie. Ainsi à Médinet Habou, 2e cour, Ramsès III porte tantôt le casque bleu, tantôt la perruque capsulaire pendant les différents rites de la procession de Sokar.

Il y a donc une relation évidente entre le *Henou* des trois assistants à genoux et la bénédiction par aspersion du matériel sacré par le prêtre [1].

6° Cette relation se confirme ici par la représentation de quatre personnages marchant deux par deux, inclinés et mains baissées à hauteur des genoux, devant lesquels ruisselle l'eau de purification (pl. VI, n° 2). Les quatre hommes se détachent jusqu'à mi-jambe sur une série de cinq traits horizontaux équidistants qui peuvent avoir voulu figurer soit une nappe d'eau, un canal, soit une allée pavée. A Karnak sur la paroi nord, 5e assise du monument en grès rouge d'Hatshepsout (inédit), deux registres superposés montrent, en haut quatre femmes, en bas quatre hommes dans une position identique à celle de nos quatre personnages. Leurs pieds disparaissent dans un bassin et un filet d'eau issu d'un vase à libation [hiéroglyphe] passe au-dessus de leurs têtes pour venir couler devant le premier dans ce soi-disant bassin. La légende de la scène est la suivante : [hiéroglyphes]. Un texte horizontal au-dessus de la scène est en grande partie effacé. Celui qui subsiste suffit à définir le genre d'action et le lieu de la cérémonie. Les allées et venues des prêtres et prêtresses, du canal ou du fleuve au temple pour faciliter le glissement de la barque sacrée en traîneau par l'aspersion de la route à suivre est une nécessité de voirie que, de nos jours, on pratique sur les chemins de terre battue reliant la rive du Nil aux temples thébains de la rive gauche.

7° Devant une scène d'aspersion de ce genre (pl. IX, n° 2), un fragment du registre inférieur représente un homme et une femme debout faisant le geste d'acclamation vers le cortège qui s'avance précédé par les préposés à l'aménagement de la route. Ce sont les représentants masculin et féminin du peuple égyptien accourus en foule pour saluer la venue de la statue royale. Sur le monument d'Hatshepsout, ils sont appelés les *Rekhitou* [hiéroglyphes] et l'on dit qu'ils font le salut : [hiéroglyphes].

8° Sur un autre fragment, un homme et une femme debout, dessinés en plein profil, font face à la procession qui arrive et ils l'acclament en levant les deux bras. Ce sont encore les *Rekhitou* ou encore les chantres analogues à ceux des funérailles : [hiéroglyphes] *šsp dḥnw* qui célèbrent par gestes et chants l'entrée au temple de la statue de *Ka* royal (pl. V, n° 3, pl. VI, n° 1).

[1] Des scènes semblables sont représentées à l'époque saïte dans les chapelles d'Amenardis et de Shapenapet à Médinet Habou. Dans celle de Shapenapet, mieux conservée la légende de ces scènes sur les parois est et ouest est la suivante :

[hiéroglyphes]

Cf. également : E. Naville, *Festival Hall of Osorkon II*, pl. XV, 5 : [hiéroglyphes]

*B.* Les textes.

1° Dais royal : Dans le dais de la barque, construit à l'instar du tabernacle habituel de Ptah, ou du pavillon de fête Sed, c'est-à-dire couvert d'une toiture à courbure archaïque et soutenu par des colonnettes de *Ḥb Sd,* le roi, coiffé du *Khepersh* et vêtu du pagne et de la ceinture à queue postiche, marche appuyé sur une haute canne et tenant la hache ou la massue et la croix ansée.

Ses chairs sont peintes en noir. Un collier *ousekh* orne son cou. Il ne porte pas de barbe au menton. Au-dessus de lui se lit en trois colonnes ce texte : [hiéroglyphes]. La finale [hiéroglyphes] n'est pas générale.

On remarque que c'est tantôt (pl. VII, n^os^ 1 et 2 ; pl. VIII, n° 1) le cartouche *nswt bity* du prénom de Thotmès II et tantôt (pl. V, n° 3 ; pl. VI, n° 1) le nom dynastique [hiéroglyphes] qui détermine la statue. Ensuite c'est Amon qui est invoqué comme le protecteur du roi et ce nom d'Amon inscrit en sens contraire de celui du roi a été gratté puis rétabli, ce qui, avons nous dit, prouve la survivance du temple après le schisme du Disque.

2° Arrivée du cortège (pl. VII, n° 1, et fig. 23). On a déjà vu le sens proposé pour l'inscription : [hiéroglyphes] : «Les prêtres mènent la statue au quai». On lit au-dessous : [hiéroglyphes] : «disant ou criant les louanges du dieu (du roi)». Le [hiéroglyphes] *s;t;;* textuellement : protection magique de la terre, étant d'après le *Wörterbuch,* un rite d'acclamation dans toute solennité. C'est une sorte de litanie des vertus royales que les participants au cortège déclament à intervalles réguliers tout le long du parcours pour stimuler l'enthousiaste ferveur de la foule; quelque chose aussi comme les formules laudatives ou désespérées que crient les pleureuses de funérailles (le terme [hiéroglyphes] se trouve 2 fois).

Derrière le dais commençait une inscription verticale relative peut-être plutôt à la scène qui suit qu'à celle qui précède. Elle disait : [hiéroglyphes]. Après le verbe [hiéroglyphes] qui exprime une sortie, se trouve le mot : [hiéroglyphes] *ḥ;* qui généralement exprimerait une rentrée ([hiéroglyphes]). Cela laisserait supposer, étant donné la graphie très résumée de ces légendes, que la statue a été extraite de l'adytum, promenée en procession puis ramenée dans le sanctuaire.

Une telle supposition acceptable en cas de panégyrie pèlerinage pour la statue d'Amon dans l'Ousirhat lors de la Belle Fête de la Vallée, pour la vache de Deir el Bahri dans sa barque pendant le mois d'Hathyr, pour les statues oraculaires d'Aménophis I^er^ dans sa litière sédia aux jours fériés des ateliers funéraires de Deir el Médineh, ne semble pas convenir aux scènes de transport de la statue de Thotmès II. Les promenades triomphales des divinités et des héros de Thèbes et aussi des autres cités égyptiennes s'étalent en bas-reliefs sur les murs des temples divins et en fresques sur ceux de certaines chapelles tombales tandis que l'installation

du *Ka* d'un roi défunt a plus de chances de figurer sur les parois de son propre temple funéraire ou des tombeaux de ses courtisans et de ses prêtres. La seule hypothèse soutenable en cas de sortie et de rentrée de l'effigie royale pourrait être le remplacement d'une statue ancienne par une nouvelle [1].

Mais il existe un verbe 𓊛𓅓 *ḫ*ꜣʿʿ relatif à la navigation qui exprime l'idée d'un déplacement par le moyen d'un bateau et qui, dans le cas présent, peut avoir été abrégé en 𓊛 et dont le sens s'appliquerait au transport en barque de la statue de Thotmès II.

Le reste incomplet du texte donne d'ailleurs : 𓅓 *m wsḫ* que l'on est en droit d'interpréter comme suit : 𓅓 *m wsḫt* : « dans la barque sacrée » plutôt que « dans la grande salle Ouskhet du temple » étant donné les deux verbes de mouvement qui précèdent (pl. V, n° 3, pl. VI, n° 1).

3° Un autre fragment contient entre le dais royal et les deux étendards ce début de légende (pl. V, n° 3; pl. VI, n° 1) : 𓉐𓅓 qui traduit encore une idée de sortie (𓉐) mais qui se complète par d'autres expressions. Si l'on prend : 𓅓 pour le terme développé 𓅓 cela signifierait que la sortie se fait « à l'intérieur » d'un lieu exprimé par un mot dont le commencement est : 𓈙.

Cependant la préposition 𓅓 est parfois employée pour 𓁹, 𓂋 et elle indique alors une extraction « hors de »... qui conviendrait plutôt à l'action 𓉐. Alors le mot pourrait être une abréviation de : 𓅓 « les eaux » qui, précédé de l'article 𓅯𓅓, désigne à Edfou le canal allant au temple et peut avoir trouvé, avec ce sens, un emploi généralisé pour tous les canaux assurant un accès flottable aux différents temples d'Egypte. Le texte pourrait alors signifier le cheminement par voie d'eau de l'esquif royal.

4° Purification par aspersion d'eau et de sable. Les légendes d'une scène manquante sous les *Ḥr ḥbw* faisant *Ḥnw* indiquent de façon incomplète une aspersion d'eau sainte dans le temple : 𓅓; ..... « asperger le terrain pour purifier le temple divin » (pl. IX, n° 1) et ensuite l'aspersion du sable ou l'épandage d'un lit de sable : [sic] [2]. Enfin la pose sur la statue des parures talismaniques affirmant la justification (*mꜥḫrw*) de Thotmès II : . Les *ꜥprw* : sont des insignes de pureté et de voix juste qui dénotent chez leur récipiendaire la qualité *Makherou* décernée aux mortels jugés par les dieux dignes ici-bas et dans l'autre monde de participer à la vie divine. Le collier osirien *Ousekh* et la croix ansée font ici partie de ces em-

[1] Peut-être aussi supposerait-on que lors de la Belle fête de la Vallée, lorsque l'Ousirhat d'Amon passait devant le temple de Thotmès II pour aller se rembarquer à Médinet Habou, la statue royale sortait pour l'escorter jusqu'au quai d'embarquement situé devant ce temple.

[2] Le contexte ne rend pas possible la présence d'un mot tel que : « oiseaux des marais » car l'oie qui détermine le terme incorrectement écrit n'est pas le *S*ꜣ et ce terme est suivi du nom du sable .

blèmes. Dans le culte divin journalier, ces rites se succèdent dans un ordre semblable chaque matin pour les statues divines momentanément sorties de leurs naos.

5° Un petit fragment donne une bribe d'un texte analogue de purification : (pl. X, n° 12). Ce texte se lisait au-dessus d'un tableau dont il ne reste que le jet courbe d'une aspersion.

6° Le début (pl. VII, n° 2) qui subsiste ailleurs semble devoir être la réception des offrandes par le *Ka* royal plutôt que l'appellation des choristes et instrumentistes des cérémonies funèbres et des fêtes de divinités dont on constate la présence en d'autres lieux : .

7° Par contre, il serait possible de voir en cet autre début d'inscription : (pl. VI, n° 2) le commencement du titre : *wrt dḫn,* porté par la supérieure des chanteuses et qui, ici, serait attribué à un homme et remplacerait le de par un comme cela se produit parfois. Entre deux étendards du même fragment restent ces deux signes : qui s'appliquent peut-être aux enseignes ou à leurs porteurs.

8° En deux endroits un prêtre se tourne vers le dais royal et lui présente deux vases qui servent généralement aux fumigations et à la dédicace d'une offrande comestible telle que les pancartes menus en alignent sous chaque sorte de denrée. Une de ces deux scènes s'accompagne de cette légende explicative qui détermine le don divin contenu dans les deux récipients sinon le personnage qui fait l'offrande (pl. V, n° 2 ; pl. VIII, n° 3 ; pl. X, n° 2).

9° Sur un assez gros débris se voit le crâne rasé d'un prêtre et ces deux colonnes de texte (pl. X, n° 9) . Le prêtre : habille : la statue et lui fait : une onction de parfum *Anj* : . Ce rite devait s'accomplir à l'intérieur du temple par le prêtre le plus élevé en grade. L'onction se répétait plusieurs fois et l'habillage comprenait plusieurs opérations car on retrouve sur un plus petit morceau les signes et [1] (pl. X, n° 15).

10° Nom du temple funéraire et date de l'installation de la statue (pl. IX, n° 2).

A la base du mur, derrière un homme et une femme debout faisant le *Ḥnw,* mais orientées en sens opposé à leur marche, c'est-à-dire expliquant une scène située à leur gauche et constituée par des personnages qui devaient leur tourner le dos, deux colonnes d'inscriptions incomplètes au sommet donnent le nom du temple funéraire de Thotmès II : « Maison de vie » et la date d'entrée au sanctuaire d'une nouvelle statue de *Ka* :

Si les signes composent un seul mot dont le *Wörterbuch* ne peut déterminer le sens, on l'apparenterait aux mots , et même

[1] Signes appartenant sans aucun doute au verbe : « parer, habiller les statues ».

[hieroglyphs]. Ce dernier traduirait une planchette tranchée dans le cèdre. Ici le déterminatif de la tête de taureau frappé à mort par un coup au front qui fait ruisseler le sang pourrait indiquer que le mot *tnḏ* désigne une tête de bovidé tranchée ou une tranche de viande qui est celle d'un taureau : [hieroglyphs]. La suite du texte parle ensuite de volailles : [hieroglyphs]. Par conséquent, ce qui subsiste de la première colonne a trait à une offrande, un sacrifice animal, que les proscynèmes funéraires écrivent ordinairement [hieroglyphs], mais qui admet ici une spécification d'espèce pour les quartiers de viande et les genres d'oies présentés à la statue royale [1].

Le début de la seconde colonne devait précisément faire allusion à cette statue de [hieroglyphs] (et à son entrée dans le temple funéraire nommé : [hieroglyphs] « Maison de vie ». Il est certifié que cette intronisation du *Ka* dans sa demeure d'éternité eut lieu le dixième jour d'un mois et d'une année indéterminés : [hieroglyphs] « ce jour-là étant le jour dix ». Une telle fin permet de croire que le texte complet devait mentionner, en tête, l'an, le mois et la saison dans lesquels se déroula la cérémonie, conformément à l'usage de commencer toute inscription historique par une datation comme : [hieroglyphs] etc. Par une répétition assez fréquente en pareil cas, la mention du jour mémorable a pu être écrite intentionnellement à l'une et l'autre extrémités du texte. La question serait de connaître en quelle année se passa le fait immortalisé par notre série de scènes. Considérant qu'elles décoraient probablement les parois méridionales de la cour péristyle et que cette partie du temple paraît avoir été, sinon créée, au moins modifiée et achevée par Thotmès III, il y a de fortes présomptions pour que la statue de Thotmès II ait été faite et installée après la mort de ce roi et que la date incomplète qui en rappelle la solennité corresponde à une année de règne de Thotmès III.

## VII. FRAGMENTS D'ARCHITECTURE ET DE DÉCORATION.

1° *Tambours de colonnes et abaques.* Les stylobates encore en place et les abaques remployées pour daller l'entrée de la cour comportent toutes une amorce de colonne de quelques centimètres de hauteur qui fait corps avec elles et permet de constater la différence de diamètres et celle du nombre de pans de deux sortes de fûts. Sur les stylobates, les fûts ont 0 m. 80 de diamètre et 16 pans rectilignes. Un tambour de cette sorte trouvé près d'un des stylobates mesure 0 m. 48 de hauteur et sur un seul des pans est gravé en creux rempli de couleur jaune ce reste de l'inscription verticale qui descendait du sommet à la base : ← [hieroglyphs].

Les stylobates discoïdaux à tranche en doucine ont 1 m. 40 de diamètre et environ 0 m. 20 de hauteur. Ils font également corps avec un élément de dallage de forme plus ou moins régulière se rapprochant du carré.

[1] L'oie *trp* [hieroglyphs] s'écrit souvent simplement [hieroglyph] avec ou sans le déterminatif [hieroglyph]. Dans notre texte, il est possible qu'on ait voulu dire : diverses espèces d'oies, les oies Terp, les oies N. etc....

Les abaques carrées ont 0 m. 27 d'épaisseur et 0 m. 80 de côté, de sorte que le cercle circonscrit de la colonne est tangent au milieu des quatre côtés. Cette colonne est plutôt fasciculée qu'à pans droits; sauf aux points de tangence, où une surface plane un peu plus large remplace les fascicules concaves. Une de ces surfaces planes porte un texte gravé et peint en jaune dont il reste ces quelques signes : ⟶ . Le nombre des pans et fascicules est de 20, la largeur du pan gravé est de 0 m. 15 comme dans l'autre sorte de colonne. La différence constatée entre les amorces de fûts attenant aux stylobates et aux abaques s'ajoutent aux lieux respectifs des trouvailles, *in situ* pour les uns, en remploi pour les autres, témoignent de façon probante des modifications apportées par Thotmès III au plan original. Le module des colonnes, exempt de galbe, et de diamètre égal de haut en bas, établirait, pour être conforme au code des proportions, que la hauteur totale de ces supports ait été supérieure à quatre mètres et que cette donnée pût servir à calculer approximativement la hauteur de l'édifice dans sa partie orientale.

2° *Gargouille en grès* (fig. 15). Un bloc de grès de 1 m. 20 de longueur totale 0 m. 80 de largeur et 0 m. 45 d'épaisseur, perforé par une rigole d'écoulement dont la pente est de 0 m. 20 pour un mètre, porte à sa surface supérieure l'amorce d'une assise de 0 m. 63 de largeur qui pourrait avoir été celle d'un parapet, si cette gargouille se trouvait sur le toit ou d'un mur si elle se trouvait à la base de celui-ci et servait à évacuer vers l'extérieur les liquides employés dans le temple pour l'accomplissement des rites purificatoires.

L'avancée externe de la rigole n'est point en forme de tête de lion comme la gargouille trouvée par nous au temple de Deir el Médineh, ou celle du temple d'Hathor de Denderah; c'est un simple décrochement en parallélipipède de 0 m. 40 de largeur de 0 m. 23 de hauteur et sortant hors du mur de 0 m. 35, traversé par le caniveau.

3° *Elément d'escalier* (fig. 11 et 15). Nous avons signalé plus haut le fragment calcaire décoré sur une de ses faces et taillé sur l'autre en marche d'escalier et nous avons soumis les hypothèses possibles relatives à son emplacement.

Sa longueur : 0 m. 60, sa hauteur : 0 m. 20, sa largeur : 0 m. 35 et sa pente de 45° indiquent, avec le sens de la décoration, les dimensions de la marche et la largeur : 0 m. 15 du mur, que la face externe de la cage d'escalier était ornée de reliefs peints dans la partie où ce fragment se trouvait et qui ne pouvait être qu'à l'Est et aussi que cet escalier avait une rampe de 0 m. 15 d'épaisseur au-dessus de laquelle existait forcément le vide d'une clairevoie.

4° *Fragment d'inscription*. Une assise de calcaire de 0 m. 54 de hauteur et de 0 m. 38 de largeur, rongée partiellement par le salpêtre, contient les restes de quatre colonnes de texte qu'on peut rétablir ainsi :

5° *Fragments représentant des personnages.* 1° corps et membres : de nombreux débris de décoration murale sur calcaire, soit en relief méplat, soit en creux donnent



FIG. 24. Profils royaux et divins (Amon).

des portions de torses colorés en rouge, de grands colliers Ousekh polychromes, des mains ouvertes et tendues vers les offrandes, ou tenant la haute canne : ou enfin fermées sur la poitrine; des *shenti* blanches ou rayées de jaune, des jambes et des

pieds. Dans l'ensemble ces parties de corps et de membres appartenaient à des personnages royaux ou divins à très grande échelle. Les plus remarquables montraient la main d'un dieu sur l'épaule d'un roi paré du grand collier à zones multicolores et coiffé de la couffieh *Nemes;* et le pendentif orné de deux uraeus d'une ceinture royale.

2° Profils royaux et couronnes (fig. 24). Les fragments de cinq profils royaux tournés vers la droite et de neuf profils tournés vers la gauche, toujours à grande échelle, c'est-à-dire au moins de taille humaine normale et coiffés de diverses coiffures et couronnes ont pu être recueillis. Certains de ces profils peuvent avoir été ceux de Thotmès II et à ce titre peuvent servir de documents iconographiques. Quant aux coiffures, elles devaient varier selon les actions représentées et l'on distingue : le *Nemes* à raies jaunes et bleues, orné d'une uraeus frontale ondulante ou lovée; le casque de guerre *Khepersh* noir ou bleu foncé, fait de disques de métal perforés au centre. Un de ces casques est surmonté d'un faucon debout, ailes fermées. Une autre coiffure est une sorte de bonnet avec un vautour, ailes éployées, sur l'occiput et cornes de bélier sur le front, encadrant un disque solaire. Le bonnet est divisé en bandes verticales comme l'*Atef* d'Abydos et c'est probablement ce genre de couronne qui coiffe la tête d'un dieu. Enfin le *Pschent* de Haute et Basse Egypte termine cette série qui permet de voir que, en plus des deux rois Thotmès II et Thotmès III, figuraient plusieurs dieux tels que Amon, Osiris, Harsiésis, etc. Un des profils porte une barbe longue et droite comme celle de Ptah.



FIG. 25. Serekh de Thotmès II, fragment.

6° *Serekhs et cartouches* (fig. 25). Neuf fragments de *serekh* tournés vers la gauche et quatre tournés vers la droite donnent le nom de bannière de Thotmès II. L'un d'eux, tourné vers la gauche, est précédé de la tête de « *Ka* royal vivant en vérité » qui accompagne le roi dans ses actions guerrières.

On compte au moins six cartouches de Thotmès III et une douzaine de Thotmès II

## VIII. TROUVAILLES FAITES DANS LE TELL.

### Fragments de statues, de stèles *ex-voto* et d'objets divers.

1° *Statues*. N° 1 (fig. 26). Granit noir, buste d'une statue de taille humaine représentant un dieu criocéphale debout, couronné de l'*Atef* (mitre d'Abydos, flanquée de deux plumes d'autruche, cornes de bélier et uraeus) la poitrine ornée du collier Ousekh passant sous les deux mèches demi-cylindriques de la perruque; levant le bras droit en équerre comme le dieu Min, les génies de Pe et de Bouto ou



Fig. 26. Granit noir fragment de statue criocéphale.

les trois Kher-heb des cérémonies funèbres, le bras gauche coupé près de l'épaule devait être baissé le long du corps, soit pour ramener le poing sur la poitrine comme les génies et les Kher-heb, soit pour faire le geste de Min comme certaines statuettes en bronze du dieu Khoum au Musée du Louvre. On connaît au Musée du Caire plusieurs statues de granit noir, entières ou fragmentaires, de taille humaine dont l'attitude est la même que celle que nous décrivons, mais dont les têtes de chacal et de faucon montrent bien qu'il s'agit des génies de Pe et de Bouto [1]. Elles sont du début du Nouvel Empire et c'est aussi la date qu'il faut assigner à notre génie à tête de bélier. Il est possible d'y voir une figure de Khnoum ityphallique comme celles du Louvre qui, elles, sont de la Basse Epoque ou encore une forme particulière d'Amon-Min.

[1] N° 6320 Horus faucon; n° 6321 Anubis chacal.

Avec ce buste ont été recueillis des fragments de jambes indiquant que la statue était en station verticale et non agenouillée et des fragments de cornes de bélier appartenant à d'autres statues semblables un peu plus grandes. Tous ces morceaux étaient groupés dans la partie sud de la cour à péristyle près des premières colonnes de la façade. Elles devaient donc décorer probablement les entre-colonnements du péristyle.

N° 2. Calcaire cristallin. Six fragments d'une grande statue assise de Thotmès II : épaule droite avec restes de la couffieh Nemes rayée, jambe droite mesurant o m. 41 de longueur du genou à la cheville, main gauche ouverte et posée à plat sur le genou correspondant; longueur du poignet à l'extrémité du médius : o m. 21; fragment du siège avec cartouche sommairement gravé de o m. 06 de hauteur et o m. 035 de largeur : (☉ ☥ 𓆣 —) ☥ ... fragments du pagne rayé. D'après les dimensions de l'épaule, du bassin, de la main et de la jambe, la statue était celle d'un homme de 1 m. 80 de hauteur debout mais qui, assise, devait sans le socle mesurer 1 m. 50 environ en admettant que la couffieh n'ait pas été surmontée d'une couronne. Sur le calcaire compact comme du marbre, il n'y avait aucune trace de peinture.

C'est aux alentours de la porte centrale du sanctuaire, sous la colonnade, que gisaient les fragments de cette statue et, comme les stylobates des deux colonnes les plus proches de cette entrée ont seuls été entamés pour élargir le passage entre colonnes, on peut supposer que c'était dans le but de placer là un large piédestal supportant la statue en question.

Dans le cas où la création du péristyle appartiendrait à Thotmès II et où son successeur n'aurait fait que changer les fûts des colonnes sans toucher aux stylobates sauf entamer les deux du centre, tout comme dans le cas où Thotmès III serait le créateur de la colonnade, la statue ne pouvait avoir été mise en cet endroit, sur un haut socle construit à cet effet, que par l'auteur de la restauration du temple et à la fin de ce travail. Il est d'ailleurs concevable qu'en mémoire de son père, le fils ait fait sculpter son effigie, de la même façon que Ouadjmes avait fait ériger la statue de sa mère dans son petit temple de Gournah.

3° Calcaire. Fragments d'une statuette d'homme assis, perruque bouclée tombant en pointes sur les clavicules, torse avec trois plis adipeux sous les pectoraux. Hauteur probable de la statuette : o m. 60. Epoque : XIXe dynastie. Cette statuette semble avoir été celle d'un scribe accroupi vêtu d'un pagne et d'une chemise à manches pagodes courtes et plissées.

4° Calcaire peint. Fragment d'une statuette de l'hippopotame Toëris debout. Hauteur probable o m. 35. XIXe dynastie.

5° Calcaire. Fragment de statuette : deux crocodiles côte à côte sur un socle. Ni texte, ni peinture. Longueur restante : o m. 22, XIXe dynastie.

6° Calcaire. Fragment de haut-relief sur stèle d'adossement. Il reste la double couronne et le sommet de la tête de faucon d'Harsiésis dont le début du nom [hiéroglyphes] est gravé à droite du Pschent. Au verso de la stèle, on lit seulement : [hiéroglyphes]. Hauteur : 0 m. 10, largeur : 0 m. 09. Epoque : XIX<sup>e</sup> dynastie.

7° Grès. Pattes antérieures d'un félin couché, sphinx ou chacal. Longueur : 0 m. 19. Epoque : XVIII<sup>e</sup> ou XIX<sup>e</sup> dynastie.

8° Pierre ollaire noire. Petite tête d'une statuette d'Amon thébain. Hauteur : 0 m. 03. Epoque : Nouvel Empire.

2° *Stèles* (pl. XI, n° 8, pl. XII, n° 2). 1° Grès; (0 m. 195 × 0 m. 255). Partie inférieure d'une stèle à deux registres. XVIII<sup>e</sup> dynastie. Du registre supérieur, il



Fig. 27.
Grès, *ex-voto* de Hatiaï à Anhour.

reste à droite les pieds d'un homme. Registre inférieur : quatre hommes aux crânes rasés, debout, face à gauche. Texte devant chaque homme : [hiéroglyphes].

2° (pl. XI, n° 2. Pl. XII, n° 1). Grès (0 m. 13 × 0 m. 295). Partie inférieure en deux morceaux d'une stèle à relief champlevé très accentué, le champ est peint en bleu. XVIII<sup>e</sup> dynastie. Pieds et base du sceptre de Ptah debout sur le Mâat devant un autel. Derrière lui, jambes et pieds chaussés de sandales à la poulaine d'un roi ou d'un grand personnage tourné dans le même sens que Ptah, face à droite. Devant eux jupe et pieds d'un adorateur debout. Texte en une ligne horizontale gravé au dessous : [hiéroglyphes].

3° Grès (0 m. 075 × 0 m. 065) petit *ex-voto* à sommet arrondi peint, sans gravure; XVIII<sup>e</sup> dynastie (fig. 27). Debout face à droite le dieu Anhour levant le bras droit et tenant sa pique, abaisse la main gauche au-dessus d'un autel. Plumes blanches, perruque grise, peau noire, jupe à carreaux noirs blancs et rouges. Texte :

En dessous une ligne horizontale d'inscription : [hiéroglyphes].

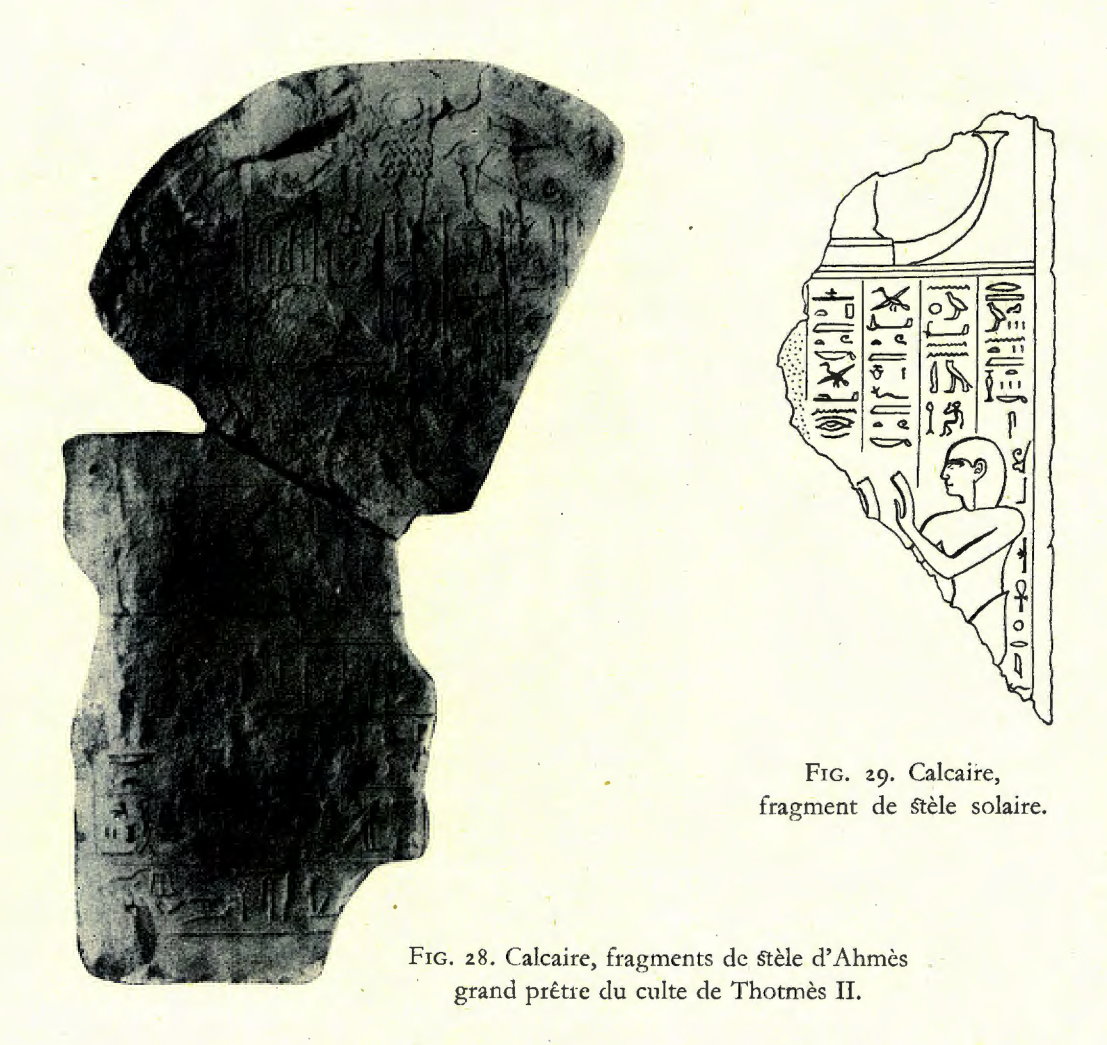


FIG. 29. Calcaire, fragment de stèle solaire.

FIG. 28. Calcaire, fragments de stèle d'Ahmès grand prêtre du culte de Thotmès II.



FIG. 30. Calcaire, fragment de stèle de Khaoui à Amon.

4° (pl. XII, n° 4). Grès (0 m. 235 × 0 m. 215) fragment de stèle peinte puis cernée au burin. XVIII^e dynastie. Deux registres. 1° A gauche personnage debout en longue robe tenant une canne et la croix ansée. Devant lui deux autels d'offrandes et un adorateur debout offrant des lotus et papyrus. 2° A gauche cornes de vache et disque solaire d'une déesse serpent. Devant elle debout une femme et deux enfants apportent des papyrus. Pas de texte.

5° (pl. XII, n° 5 et fig. 13). Grès (0 m. 29 × 0 m. 36). Deux fragments d'une stèle à deux registres. XIX^e dynastie. Du registre supérieur, il reste à gauche la jupe et les pieds d'un adorateur devant un dieu assis sur un trône et dont on ne voit que les jambes. Registre inférieur : A gauche Ptah mumiforme debout adoré par un homme, deux femmes, deux hommes, une femme, tous debout. Les hommes ont le crâne rasé et une longue jupe. Plusieurs personnes apportent des papyrus.

Texte en colonnes au-dessus des personnages : Ptah : [hiéroglyphes].

Adorateurs : [hiéroglyphes] .......

Texte en une ligne horizontale sous les personnages :

[hiéroglyphes]

1° (fig. 28). Calcaire (0 m. 11 × 0 m. 21). Petite stèle en deux fragments, à fronton arrondi et à relief champlevé. XVIII^e dynastie. Fronton cintré : entre deux yeux Oudjat, l'anneau Shen, l'eau en trois traits ondulés et le vase Ousekh. En dessous : huit colonnes de texte : → [hiéroglyphes] ← [hiéroglyphes].

Sous le texte, à gauche, un homme assis respirant un lotus et une femme derrière lui. A droite, le bras d'un adorateur offrant une coupelle d'encens en ignition. Sous la chaise à pieds de lion de la femme assise, une jeune fille est accroupie, tenant un bouton de lotus. Restes d'une ligne horizontale de texte sous les personnages : [hiéroglyphes]

2° Partie inférieure gauche de la même stèle, relief champlevé. XVIII^e dynastie. Membres inférieurs d'une femme assise sur une chaise à pieds de lion derrière une autre chaise semblable. En dessous, partie gauche d'un texte en quatre lignes horizontales : [hiéroglyphes]

3° (pl. XI, n° 1). Calcaire (0 m. 10 × 0 m. 14). Fragment de stèle à relief champlevé. XVIII^e dynastie. A gauche, jambes et pagne d'un homme debout devant un autel et une amphore précédant le socle en biseau d'une divinité tournée vers la gauche.

Texte en lignes horizontales au-dessous, dont il reste : [hiéroglyphes].

4° Calcaire (0 m. 25 × 0 m. 115). Fragment de stèle à sommet arrondi. XVIII^e dynastie. Deux registres : 1° barque solaire (fig. 29). 2° adorateur à genoux

face à gauche et quatre colonnes restantes du texte d'accompagnement : [hieroglyphs].

5° (pl. XI, n° 5). Calcaire (o m. 15 × o m. 18). Partie inférieure de stèle, relief champlevé. XVIII[e] dynastie. Adorateur debout à droite faisant une libation dans un vase en calice de lotus posé au pied d'un autel chargé de victuailles qui est placé devant un dieu debout tenant un arc. Pas de texte.

6° (fig. 30). Calcaire (o m. 17 × o m. 25). Partie inférieure de stèle, relief dans le creux, XVIII[e] dynastie. A gauche, jambes d'un dieu assis qui semble être Amon. Au centre, un autel chargé d'un vase ovoïde et d'un lotus. A droite, un homme debout en pagne un peu long. Texte : [hieroglyphs] (variante probable de [hieroglyphs]).

7° (pl. XI, n° 4). Calcaire (o m. 19 × o m. 05). Deux fragments d'une stèle à sommet arrondi. XIX[e]dynastie. Partie droite du fronton, texte : [hieroglyphs].

Partie droite inférieure : un homme debout devant un dieu assis dont il ne reste que les pieds.

8° (pl. XI, n° 6). Calcaire (o m. 07 × o m. 10). Moitié droit du sommet arrondi d'une stèle à relief dans le creux. XIX[e] dynastie. Roi en casque bleu offrant le Sekhem et un vase de grains d'encens. Pas de texte.

9° Calcaire (o m. 20 × o m. 07). Partie gauche du cintre d'une stèle à reliefs dans le creux. XIX[e] dynastie. Buste du dieu Khonsou qui se trouvait derrière Mout et Amon. Pas de texte.

10° (pl. XI, n° 9). Calcaire (o m. 125 × o m. 135). Angle inférieur gauche d'une stèle à reliefs dans le creux. XIX[e] dynastie. A gauche, Toëris hippopotame debout devant un autel chargé de trois pains et d'un lotus. A droite, pagne devanteau lancéolé et jambes d'un adorateur debout. Pas de texte.

11° (pl. XI, n° 3). Calcaire (o m. 05 × o m. 07). Fragment du second registre d'une stèle dont le premier registre manque, gravure en creux. XIX[e] dynastie. Au centre, une colonne de texte débutant par ces mots : [hieroglyphs]. De part et d'autre de cette colonne centrale, trois poissons inclinés à 45° se font face. Le nombre de ces poissons devait être double de ce qu'il est actuellement.

12° Calcaire (o m. 15 × o m. 15). Fragment de la partie inférieure d'une stèle gravée en creux. XIX[e] dynastie. Défilé de personnes en marche vers la gauche : deux femmes et un homme. Une femme porte un flacon ovoïde, l'homme une tige de papyrus. Pas de texte.

13° (pl. XII, n° 3). Calcaire (o m. 19 × o m. 15). Fragment de stèle à deux registres. XX[e] dynastie. 1° A gauche, Ptah assis devant un autel chargé d'un vase et d'un lotus. Un homme au crâne rasé l'adore debout, à droite, vêtu d'une longue jupe, d'une écharpe en sautoir et d'un collier ousekh. Texte incomplet au-dessus d'eux : [hieroglyphs]

Second registre effacé.

3° *Objets divers.* 1° Calcaire (0 m. 18 × 0 m. 25). Fragment d'un vase canope du génie Khebsenef gravé en creux. XVIII^e dynastie. Restes du texte en trois colonnes : [hieroglyphs].

2° Faïence bleue (0 m. 06). Fragment d'un sistre votif. XVIII^e dynastie.

3° Calcaire (0 m. 105). Objet cordiforme analogue au peson d'une balance ou au poids d'un fil à plomb du genre de ceux de la tombe de Sennedjem au Musée du Caire. Trou de suspension au sommet. Destination votive. XIX^e dynastie.

Comme on le voit, les trouvailles faites en 1926 furent peu nombreuses, étant donné que le tell était livré au pillage depuis longtemps. Nous ignorons ce qu'elles furent en 1935, les résultats de ces fouilles étant encore inédits.

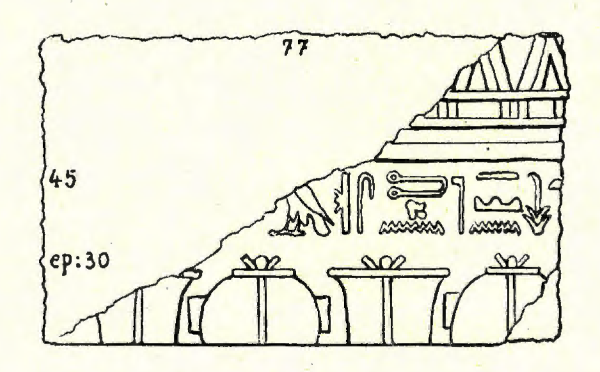



Fig. 31. Bloc calcaire trouvé dans les fouilles du temple d'Eye.

En 1952 nous avons retrouvé dans les fouilles du temple d'Eye un fragment (fig. 31) qui provient certainement du temple de Thotmès II. Il avait été transporté là et remployé à l'époque romaine dans les constructions de Djèmé.

Les plus intéressantes sont les stèles qui mentionnent les prêtres du culte funéraire de Thotmès II [1], celle sur laquelle se retrouve le nom du donateur Nefersekherou d'une stèle trouvée au temple d'Ouadjmès. Il est possible que ce soit le même homme; celles qui établissent l'existence d'une statue particulière de Ptah de la grande porte ou de la porte blanche, enfin celle où le dieu Harmakhis se prolonge par une lignée de poissons. Ce dernier fragment présente quelque intérêt car il s'ajoute aux monuments déjà connus où Horus est assimilé au poisson symbole de la seconde vie d'Osiris.

Les *ex-voto* dédiés à Anhour, à Montou, à Toëris sont de ceux que la piété populaire se plaisait à prodiguer dans tous les sanctuaires. La prédominance du nombre des stèles dédiées à Ptah est plus significative car elle montre que ce dieu jouissait

[1] H. Gauthier, *Annales du Service des Antiquités,* XIX : *Rapport sommaire sur les fouilles de l'I. F. A. O. dans les nécropoles thébaines en 1917 et 1918,* p. 1 à 12. — Page 9 : Gournet Marei : Tombe de Âa Biou [hieroglyphs] attaché au culte funéraire de Thotmès II (tombe aujourd'hui détruite).

d'un culte important dans toute cette région méridionale de la nécropole thébaine depuis le début de la XVIII^e dynastie.

La stèle de grès n° 2 (pl. XI, n° 2, pl. XII, n° 1) mentionne la date de l'an XII sans indiquer de quel règne. Il n'est donc pas probable que ce soit celui de Thotmès II si l'on admet qu'il a duré neuf ans seulement. Le scribe qui fit un don de bestiaux au temple funéraire ne vivait peut-être pas sous Thotmès II et l'an XII peut avoir été pendant le règne de Thotmès III.

# RÉSUMÉ

Sans attendre les constatations nouvelles et les rectifications possibles du second tome des fouilles de 1935 par Robichon et Varille, on peut, dès maintenant, tirer quelques conclusions du sondage préliminaire de 1926 en résumant les observations faites sur place pendant les travaux.

Tout d'abord est-il possible de déterminer les raisons qui incitèrent Thotmès II à placer son temple de *Ka* à l'extrémité méridionale de la nécropole thébaine?

Etant donné qu'en ce début des dynasties diopolitaines n'existait encore aucun des temples funéraires royaux du Nouvel Empire en bordure du désert et que le Moyen Empire avait accaparé les secteurs septentrionaux, on peut supposer trois motifs ayant dicté le choix de Thotmès II. Soit l'existence du temple de Thotmès Ier (peut-être le temple anonyme sud trouvé en 1935), soit la proximité d'un monument de Ptah comprenant une grande porte blanche et une statue monumentale; mais surtout la vénération spéciale attachée sans doute depuis des temps immémoriaux à ce site de Médinet Habou, terre sacrée, considérée par la théologie thébaine comme le lieu saint où les dieux primordiaux d'Hermopolis seraient venus mourir et fonder des générations infinies autour de la butte refuge de Thot qui plus tard verra s'élever le Kasr el Agouz.

La mention de Djemé ne s'est pas rencontrée sur nos fragments inscrits du temple de Thotmès II; mais comme elle existe de nombreuses fois dans le petit temple d'Amon que Thotmès III fit construire peu après pour servir de reposoir à la barque Ousirhat quand eut lieu la première Belle Fête de la Vallée et que le dieu de Karnak se rembarquait là après la procession de Payni sur la rive d'Occident, il est plus que probable que sous ce vocable de Djemé le site choisi par Thotmès II attirait déjà depuis toujours la ferveur générale.

Une autre mention fait également défaut : celle d'Hatshepsout. Si elle a existé dans le premier état du temple, il n'est pas impossible que Thotmès III l'ait fait disparaître dans le second état ou encore que la réaction posthume contre la reine ait causé sa suppression.

La courte durée du règne de Thotmès II explique l'exiguïté du plan primitif de son temple. Malgré cela, il n'est pas certain que toutes les modifications y furent apportées par Thotmès III, comme aussi que les déductions plus ou moins logiques tirées de l'état actuel ne sont pas de pure fantaisie. Sous ce rapport, les observations de 1926 auraient plus de chances de s'approcher de la vérité que celles de 1935 faites après dix ans d'abandon du site.

En dépit de l'usage traditionnel du remploi de matériaux dans les constructions de temple, inspiré par un souci du moindre effort plus que par une recherche symbolique étrangère la plupart du temps à l'esprit des architectes égyptiens, toutes les pierres employées par Thotmès II et Thotmès III proviennent directement des carrières de Silsileh, pour le grès, et de la chaîne libyque, pour le calcaire.

Le grès fournit le dallage, la toiture, les colonnes, les architraves et probablement l'encadrement de la porte d'entrée.

Le calcaire fut utilisé, suivant la finesse de sa texture, pour les parois internes des pièces, les façades sculptées et les murs d'enceinte.

La brique crue, sans estampille royale, servit pour l'enceinte externe et les bâtiments annexes. Il n'y avait pas de voûtes de briques dans le temple lui-même.

La décoration des deux états comporte les deux procédés du bas-relief dans le creux et sur champ et une polychromie générale.

D'après les fragments recueillis à des endroits déterminés, on peut rétablir et localiser les principales scènes et, dans certains cas, en attribuer la paternité à l'un ou à l'autre des constructeurs.

Les pancartes-menus, semblables à celles de la chapelle nord du temple de Thotmès III, ornaient les parois nord et sud des salles septentrionales chez Thotmès II et mentionnaient les offrandes du fils à son père, tous deux représentés sur chaque mur.

La campagne guerrière d'Asie tapissait le front nord de la cour sous la colonnade. Le roi, de taille héroïque, faisait face à l'est et se trouvait au centre de la mêlée des chars de combat.

La scène la plus intéressante était celle du transport de la statue royale qui décorait la façade méridionale du péristyle.

Cette scène, peu fréquente, donne toute sa signification à la Maison de *Ka* de Thotmès II. Elle révèle qu'une statue de bois, peinte en noir, habitait un des trois naos; que le culte journalier la montait sans doute chaque matin sur la terrasse, par l'escalier construit dans ce but; qu'à l'occasion de certaine solennité, on la plaçait sous le dais d'une barque pour la traîner vers le canal de Médinet Habou après lui avoir fait les onctions de la toilette rituelle.

L'ordonnance de la cérémonie ainsi représentée pourrait en déterminer la nature et le but en se référant aux conditions suivantes :

1° L'emplacement de la scène à l'angle sud-ouest du péristyle.

2° Le nombre de registres (au minimum quatre, au maximum cinq de o m. 60 de hauteur, ce qui donnerait environ 3 mètres sans compter une plinthe et une frise).

3° Les lieux indiqués, par les *Khakerou* pour l'intérieur, par leur absence pour l'extérieur.

4° Le sens de la marche du cortège : sortie du temple, rentrée au temple.

5° L'action et les accessoires : statue noire debout du roi; Cartouche sous le

dais : tantôt le nom, tantôt le prénom; dais construit sur un traîneau[1] (pl. VII); coiffures royales : casque bleu, perruque capsulaire; nom d'Amon gratté puis rétabli; couple de porteurs d'enseignes (cartouches royaux, tantôt anépigraphes, tantôt *Aa Kheper en Rè,* tantôt *Thotmès;* onction deux fois répétée à l'aide de deux vases ▾ (texte ); acclamations *hennou* par un homme et une femme debout •→ par trois hommes à genoux sur un rang ←•; quatre hommes, deux par deux, penchés ←• recevant un jet d'eau; un homme et une femme debout ←• faisant un salut, devant eux, un homme debout ←• tenant une sorte de bourse; deux fois un homme debout •→ devant le dais, tenant un rouleau de papyrus.

6° Les légendes : les prêtres; la foule : acclamations; habillage et onction de la statue; sortie du temple; embarquement; rentrée au temple; nom du temple; date de la cérémonie.

7° Les parallèles : Bubastis (Festival Hall of Osorkon II); Amenardis (Médinet Habou) scènes du culte de la statue de *Ka;* Deir el Bahri (temple d'Hatshepsout, 3e terrasse); Thotmès III (Médinet Habou, temple reposoir); Gournah (tombes : culte du *Ka*).

[1] Le traîneau des barques cultuelles : , , , comprend le bâti de bois appelé *tm* sur les deux longues pièces latérales duquel le dais de Thotmès II a été fixé par des équerres. Pour la barque de Sokar, quatre montants verticaux sont chevillés de chaque côté sur le traîneau et la stabilité de la barque est assurée par l'engin  *šsp*.

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

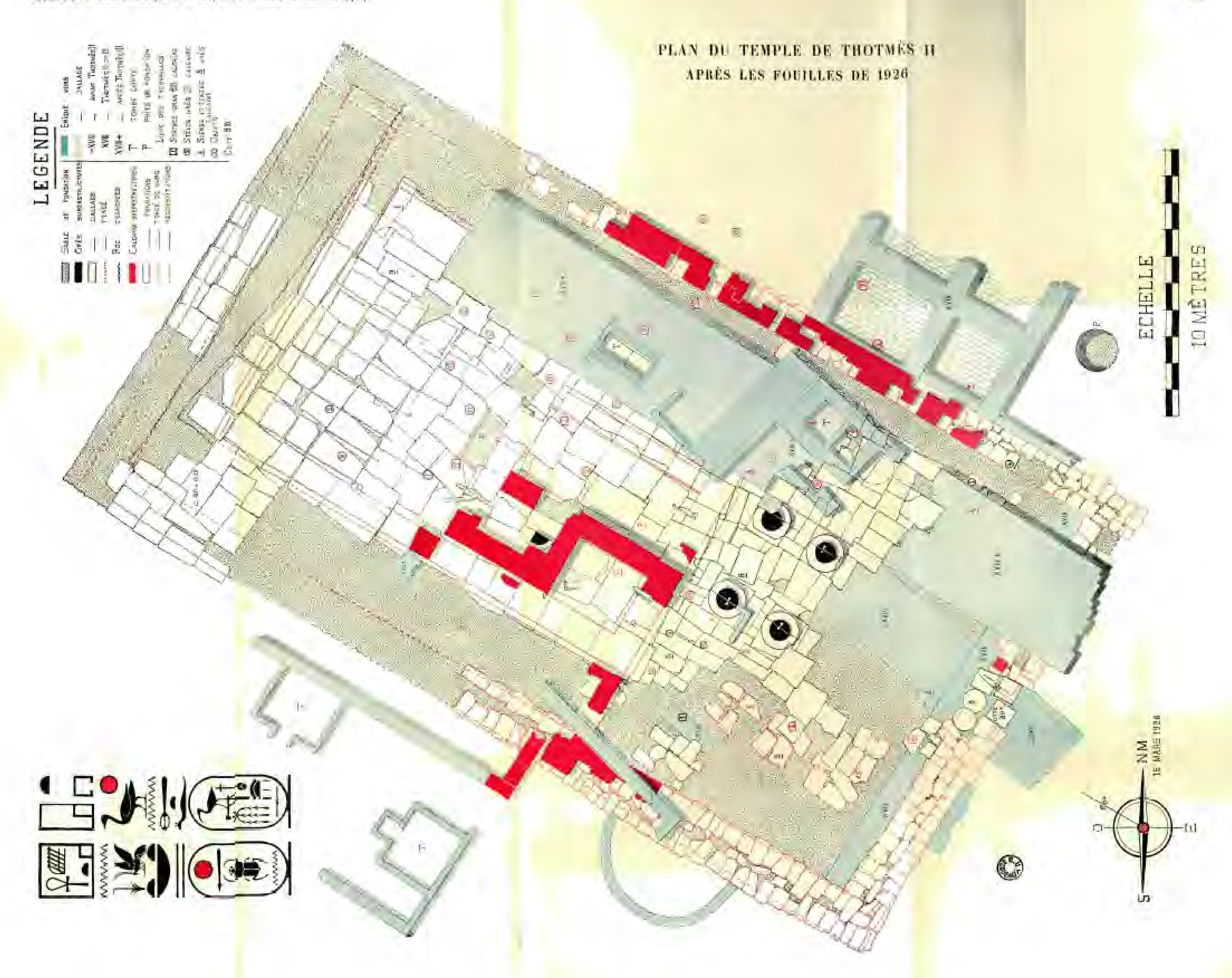
## FIGURES DANS LE TEXTE

## PLANCHES HORS-TEXTE



*Photographies, plan et dessins de l'auteur.*

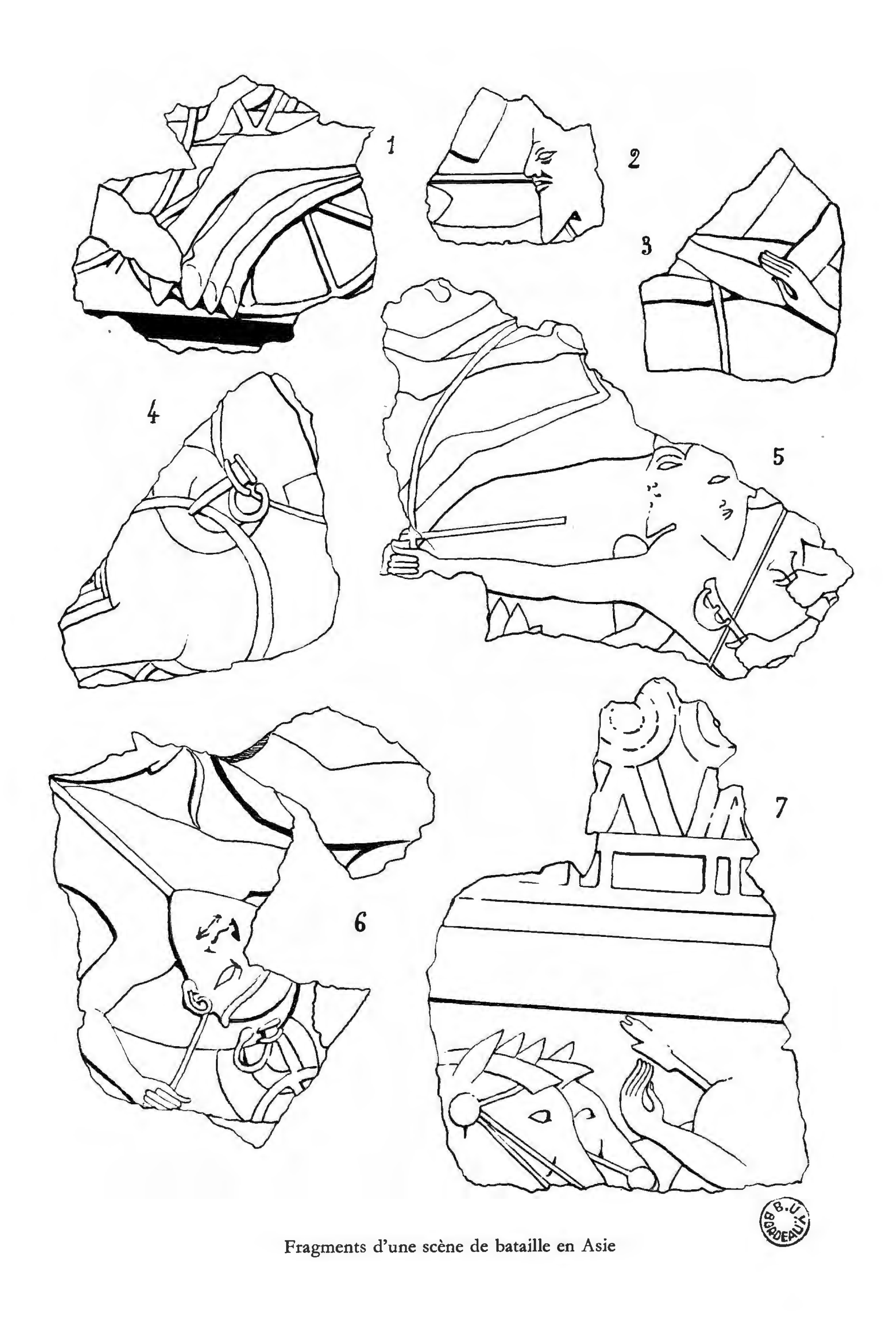
# TABLE DES MATIÈRES


PLAN DU TEMPLE DE THOTMÈS II
APRÈS LES FOUILLES DE 1926
LEGENDE
ECHELLE
10 MÈTRES
NM
12 MARS 1926
N
E
S
O





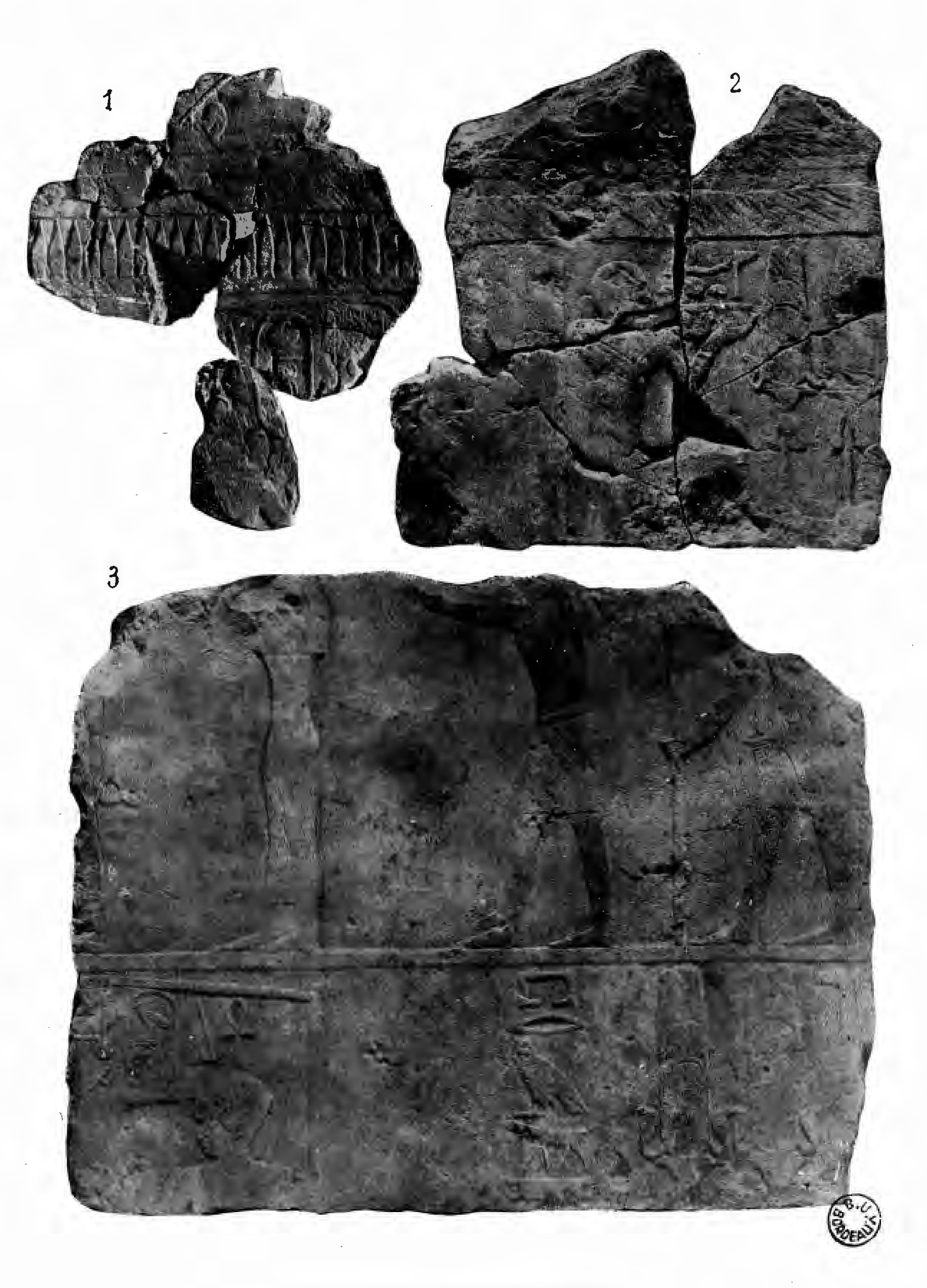

Fragments d'un scène de bataille en Asie




Fragments d'une scène de bataille en Asie

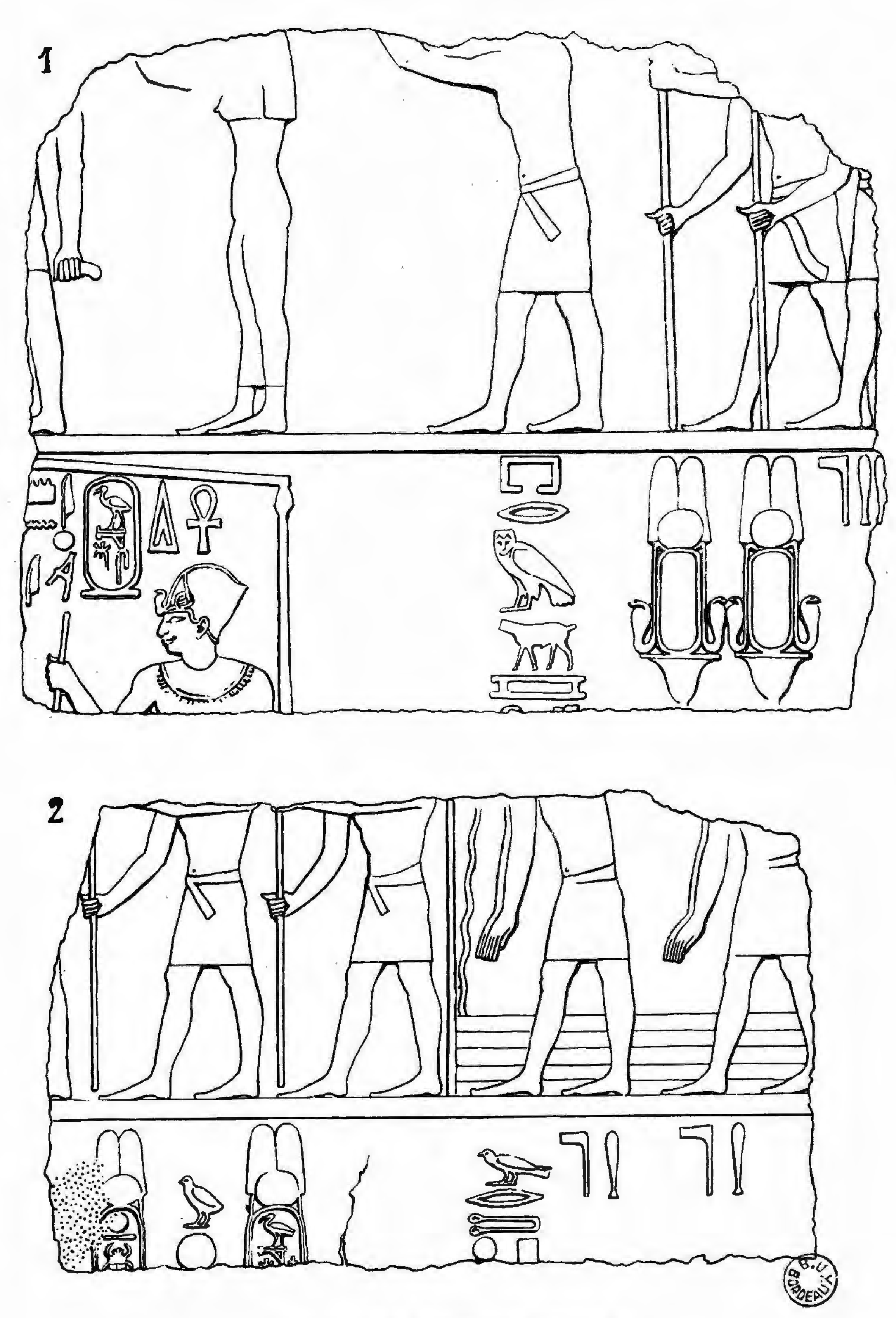



Fragments d'une scène de bataille en Asie



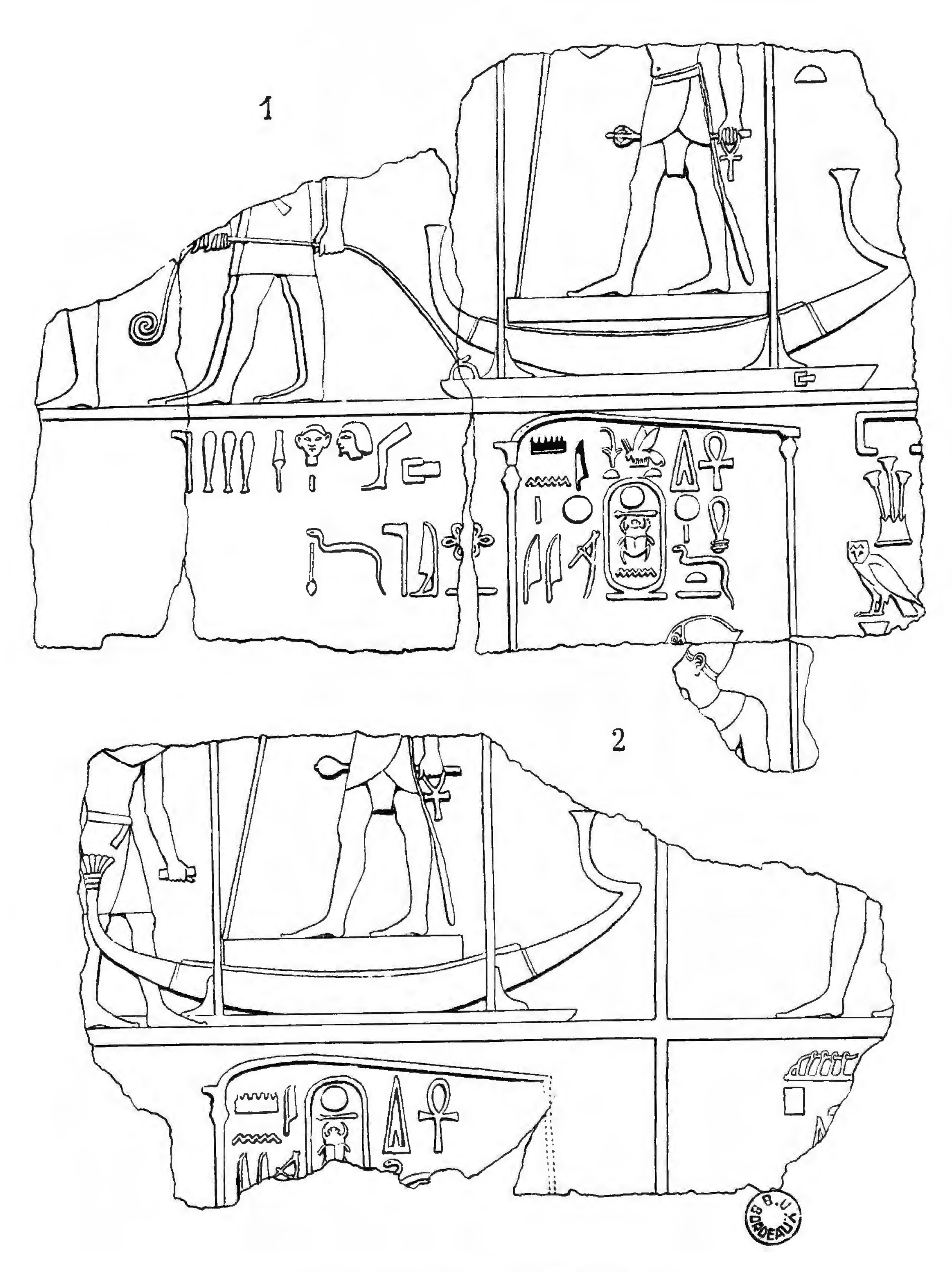



Transport de la statue de Thotmès II.

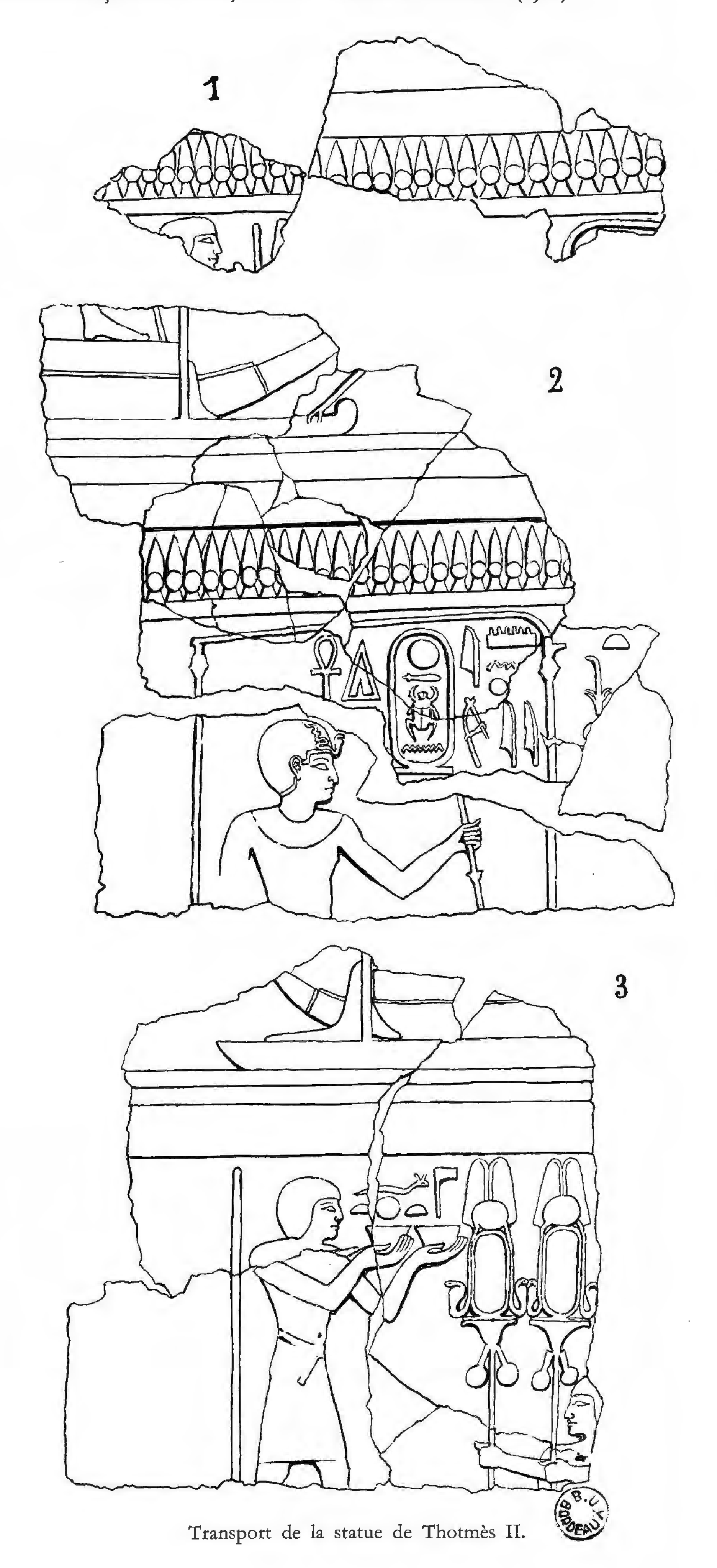




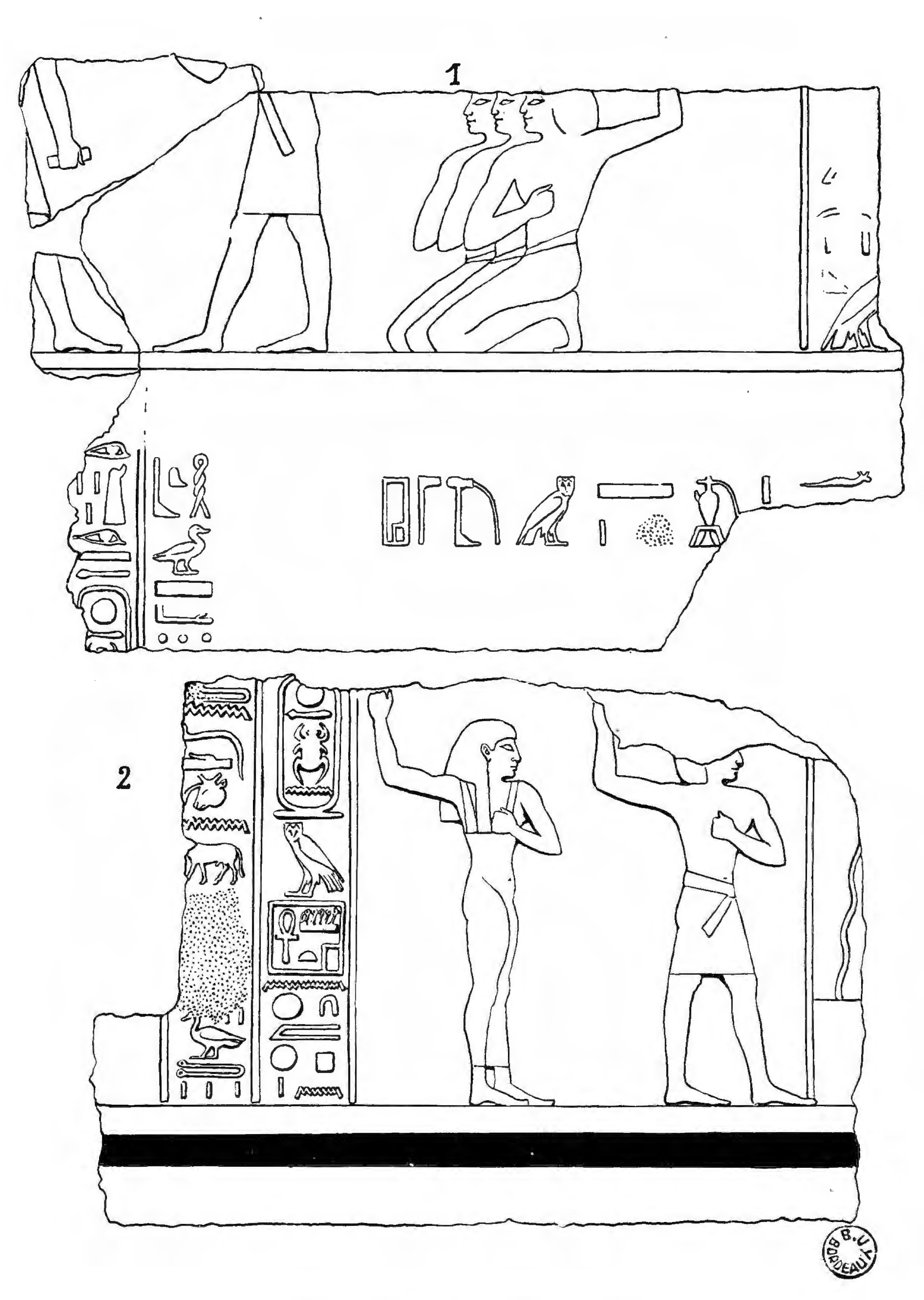

Transport de la statue de Thotmès II.




Transport de la statue de Thotmès II.

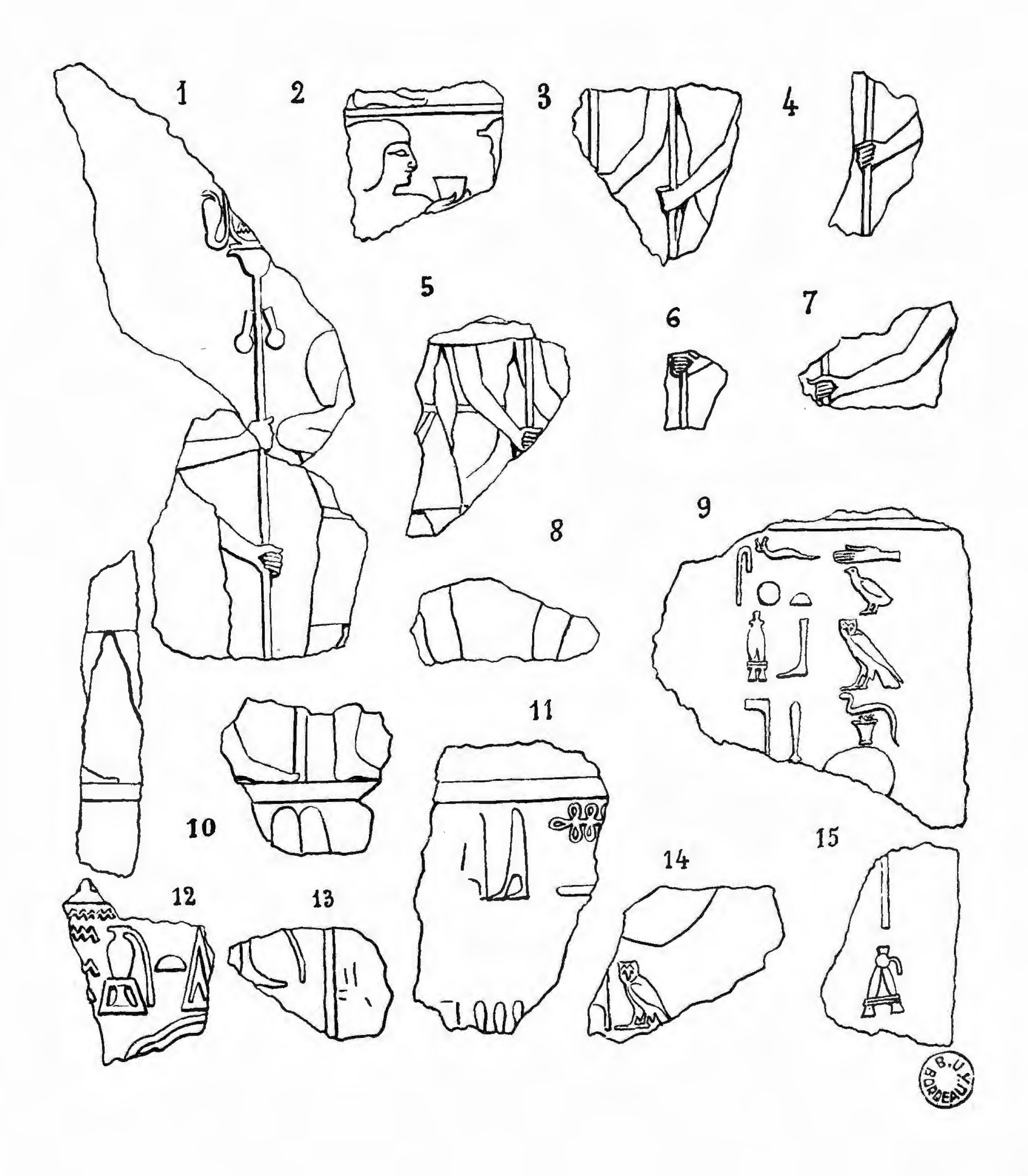



Transport de la statue de Thotmès II.






Transport de la statue de Thotmès II.

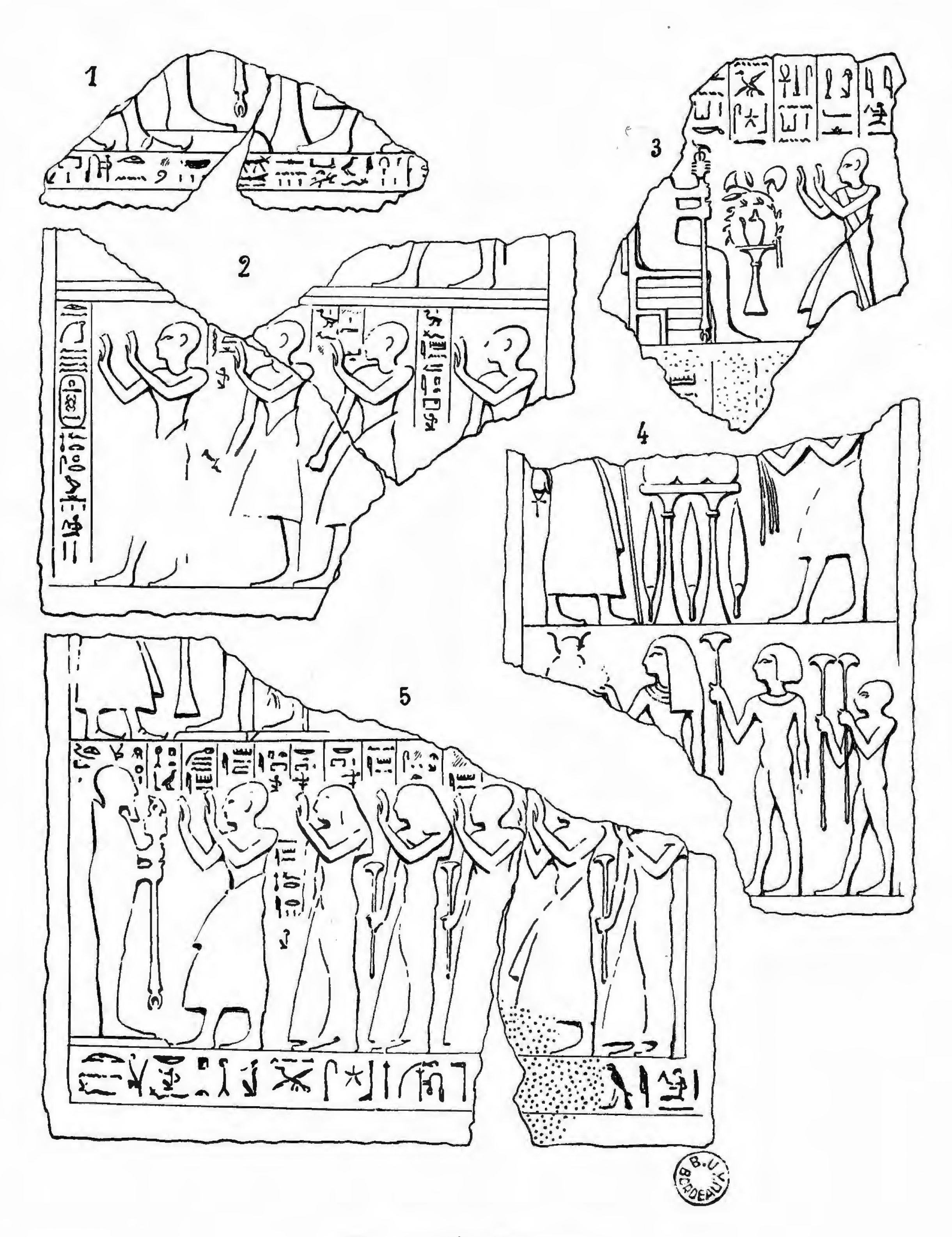





Petits fragments du transport de la statue de Thotmès II.




Fragments de stèles, *ex-voto*.






Fragments de stèles *ex-voto*.

**EN VENTE :**

**AU CAIRE** : chez les principaux libraires et à l'Institut français d'Archéologie orientale, 37, Shareh El-Mounira.

**A PARIS** : à la Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve, 11, rue Saint-Sulpice.

**A LA HAYE** : chez Martinus Nijhoff, 9, Lange Voorhout.

Imprimé en Égypte

B. BRUYÈRE. —